

RE P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2015**

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

CHAPITRE 21

MINISTERE DU COMMERCE

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	11
3.1. BILAN TECHNIQUE	12
3.2. BILAN FINANCIER	33
3.3. PERSPECTIVES	43
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	43
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	44
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	49
6. PROGRAMME 286: DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS	53
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	55
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	55
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	56
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	59
7. PROGRAMME 287: RÉGULATION DU COMMERCE INTÉRIEUR	61
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	63
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	63
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	64
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	66
8. PROGRAMME 288: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR COMMERCE	67
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	69
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	70

8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	70
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	74
	ANNEXE	75
	TABLEAU DE BUDGETISATION	77

NOTE EXPLICATIVE

La loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat définit un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de l'État. Il introduit la gestion axée sur les résultats dans les finances publiques par l'institutionnalisation de la budgétisation par programme.

L'article 18 alinéa 3 de ce texte dispose en effet que « Dans la seconde partie, la loi de finances de l'année 1°) fixe pour le budget général, les programmes concourant à la réalisation des objectifs assortis d'indicateurs, les montants des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ; » Cet article induit l'élaboration et la présentation des projets de performance des administrations (PPA). Et c'est ainsi que depuis la loi des finances 2013, la demande budgétaire des ministères et institutions y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance.

En cette troisième année d'élaboration du budget par programme par les administrations, les PPA enrichis de l'expérience des deux premières années d'exécution, et plus particulièrement de l'élaboration du premier Rapport Annuel de performance, vont dans le sens de la révision du cadre de la performance dans des programmes stabilisés. Ce qui doit permettre de boucler le premier cycle programmatique (2013-2015) avec des objectifs, des indicateurs et des cibles plus adéquats, dont le suivi aisé et l'évaluation constructive aideront à l'atteinte des objectifs de la stratégie nationale de développement DSCE.

Comme pour les années précédentes, le Projet de Performance des Administrations comprend trois principales articulations :

- La première partie est la synthèse de la stratégie. Elle met en exergue la contribution attendue des administrations par les stratégies développées par le gouvernement, notamment le DSCE, présente le domaine d'intervention, revient sur les performances antérieures et projette les perspectives. Elle s'achève par la détermination de l'objectif stratégique et la déclinaison du cadre logique ;
- La deuxième partie relative au contenu des programmes présente à tour de rôle les programmes et leurs actions, leurs objectifs, indicateurs et cibles, les stratégies de mise en œuvre et les coûts de réalisation ;
- La troisième partie comporte le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et crédits de paiement.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Les objectifs du Gouvernement en matière de développement du commerce consistent, au plan du commerce interne, à assurer un approvisionnement régulier du marché intérieur, dans des conditions de concurrence saine et, au plan du commerce international, à développer, promouvoir et contribuer à diversifier avec l'extérieur, les échanges de biens et services à forte valeur ajoutée (DSCE paragraphe 224, page 69).

De manière plus explicite, il est question :

- de renforcer la lutte contre le commerce illicite qui entretient une économie souterraine dont les conséquences sont, les suppressions d'emplois dans le secteur formel et la baisse des recettes de l'Etat ;
- de s'inscrire dans une dynamique de renforcement de l'intégration régionale et sous régionale ;
- d'accroître le volume des exportations aussi bien vers les marchés traditionnels (Europe et Etats-Unis), que vers ceux des pays émergents ;
- de mettre en place un dispositif institutionnel susceptible de promouvoir davantage l'activité commerciale.

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Conformément au décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, le Ministre du Commerce est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine du commerce.

A ce titre, il est chargé :

- de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation des stratégies de promotion des produits camerounais ;
 - de l'élaboration de la réglementation en matière de prix et du suivi de son application en liaison avec les Administrations concernées ;
 - de la régulation des approvisionnements des produits de grande consommation en relation avec les Administrations concernées ;
 - de la recherche de nouveaux marchés pour les produits camerounais ;
- de la promotion et de la défense d'un label de qualité pour les produits destinés au marché local et à l'exportation ;
- de la promotion et du contrôle de la saine concurrence ;
 - de la négociation et du suivi de la mise en œuvre des accords commerciaux en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures ;
 - de la promotion de la compétitivité des produits camerounais sur les marchés étrangers ;
 - de l'application des sanctions administratives en cas de fraude ou de non respect des normes fixées sans préjudice des attributions dévolues aux autres Départements Ministériels

concernés ;

- de l'organisation et de la supervision des foires commerciales ;
- du suivi du commerce international des matières premières et des produits dérivés en liaison avec les Départements Ministériels et les Organismes concernés ;
- du suivi de l'application des normes en matière d'importation, en liaison avec les Administrations concernées ;
- du suivi de l'inflation en relation avec les Administrations concernées;
- du suivi des circuits de conservation et de distribution des produits de grande consommation ;
- du suivi de l'élaboration et de l'application des normes des instruments de mesure et de contrôle de qualité en liaison avec les Administrations concernées ;
- du suivi des relations avec les organisations internationales œuvrant dans le domaine du commerce international en liaison avec les Administrations concernées ;
- du suivi de l'élaboration ou de l'homologation des normes de présentation, de conservation et de distribution des produits de grande consommation et du respect de ces normes par les opérateurs économiques en liaison avec les Administrations concernées ;
- du suivi des négociations commerciales avec l'Union Européenne en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures.

Il assure la liaison entre le Gouvernement et l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

Il exerce la tutelle technique sur :

- la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP) ;
- la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH) ;
- l'Office National du Cacao et du Café (ONCC).

Tableau 1 : Liste des fonctions principales et secondaires

Secteur : 9. PRODUCTION et COMMERCE				
Fonction Principale : 9.1. Affaires communes de la production, du commerce et de l'emploi				
Fonctions Secondaires				
9.0.25 Dépenses non-classées du développement industriel et commercial	9.1.1 Administration générale production/économie/commerce/industrie	9.1.2 Normalisation/ Métrologie/Qualité	9.1.4 Coopération commerciale Internationale	9.1.9 Formation/commerce /gestion

3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Le chapitre précédent présente les axes de la politique de développement du commerce, les objectifs poursuivis, les programmes, les actions et les activités à mener pour atteindre ces objectifs.

Au-delà de la mobilisation des ressources et de leur affectation entre les différentes activités, l'action du Ministère du Commerce et les résultats obtenus en termes d'accélération de la croissance économique et de l'emploi ne peuvent s'apprécier que sur la base des réalisations concrètes des projets envisagés. Dans cette optique, l'exécution physico-financière des projets prioritaires sera examinée et les écarts de réalisation constatés et analysés.

En 2013, l'enveloppe du Ministère du Commerce s'élevait à 5 541 000 000 FCFA, dont 4 041 000 000 FCFA en fonctionnement et 1 500 000 000 FCFA en Investissement, repartis par programme comme suit :

Tableau 2 : Répartition du budget 2013 par programme (en milliers de francs FCFA)

	Programme 1 : Développement des exportations	Programme 2 : Régulation du marché intérieur	Programme 3 : Gouvernance et appui institutionnel	Total
BF	156 900	605 600	3 278 500	4 041 000
BI	280 000	792 000	428 000	1 500 000
Total	436 900	1 397 600	3 706 500	5 541 000

En ce qui concerne l'enveloppe budgétaire au titre de l'exercice 2014, elle n'a pas fondamentalement changé (0,95%) et s'élève à 5 594 000 000 frs CFA, soit 4 094 000 000 frs en fonctionnement et 1 500 000 000 frs en Investissement, repartis par programme comme suit :

Tableau 3 : Répartition du budget 2014 par programme (en milliers de francs FCFA)

Numéro et intitulé du programme	Dépenses courantes		Dépenses en capital		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP

286	Développement des exportations	167 800	167 800	240 000	240 000	407 800	407 800
287	Régulation du marché intérieur	1 339 965	1 339 965	880 000	835 000	2 219 965	2 174 965
288	Gouvernance et appui institutionnel	2 586 235	20586 235	425 000	425 000	3 011 235	3 011 235
Total		4 094 000	4 094 000	1 545 000	1 500 000	5 639 000	5 594 000

Il y a lieu de relever que le programme « gouvernance et appui institutionnel » prend en compte les salaires et le fonctionnement des délégations régionales, tandis que les allocations destinées aux délégations départementales sont logées dans le programme de régulation du marché intérieur.

Ces dotations budgétaires, bien que modiques, ont permis au Ministère du Commerce de mettre en œuvre, au cours de l'année 2013 et pendant le 1^{er} semestre 2014, les principales actions prioritaires issues des trois (03) programmes afin d'atteindre les différents objectifs sus évoqués.

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

Au-delà de la mobilisation des ressources et de leur affectation entre les différentes activités, l'action du Ministère du Commerce ainsi que les résultats obtenus en termes d'accélération de la croissance économique et de l'emploi ne peuvent s'apprécier que sur la base des réalisations concrètes des projets envisagés. Dans cette optique, l'exécution physique des projets prioritaires sera examinée et les écarts de réalisation constatés et analysés

3.1.1. Programme de Développement des Exportations

A) Réalisations au cours de l'année 2013

En matière d'investissement, les activités, au cours de l'année 2013, ont été articulées autour des trois (03) actions suivantes :

- amélioration de l'efficacité du système d'exportation

- renforcement des exportations et diversification des débouchés ;
- promotion des filières porteuses.

Action 2 : Renforcement des exportations et diversification des débouchés

Dans le cadre de la réalisation de l'action de renforcement des capacités et de diversification des débouchés, il y a lieu de relever :

- l'organisation des Journées Economiques et Commerciales en République Démocratique du Congo qui ont connu la participation de 24 entreprises camerounaises relevant des secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire, des services, de l'artisanat, du textile, du cosmétique, de la distribution et de la pharmacopée traditionnelle. Cette manifestation a permis (i) la consolidation des parts de marché par les sociétés CHOCOCAM, Afriland First Bank (12 agences), Express Union (32 agences), (ii) et le lancement des exportations vers la RDC par la société AZUR qui y a déjà expédié deux (02) conteneurs de savon. Au rang des difficultés rencontrées, il y a lieu de relever (i) les tracasseries douanières qui n'ont pas facilité l'enlèvement des produits au niveau de l'aéroport de Kinshasa et (ii) l'acheminement des produits par la compagnie CAMAIRCO en trois cargaisons au lieu d'une seule. La mise en œuvre du dispositif du Régime Communautaire Préférentiel au sein de la CEEAC pourrait être une solution à ces problèmes ;
- l'organisation du 29 mai au 02 juin 2013, des Journées Economiques et Commerciales en Algérie, couplée à participation à la Foire Internationale d'Alger. Elle a été marquée par la participation, sous la conduite du Ministre du Commerce, de 30 opérateurs économiques ainsi que d'une délégation officielle forte de 12 membres. On a pu noter entre résultats obtenus :
 - de nombreux contacts noués pour l'exportation de nos produits sur le marché algérien (banane, café, miel, thé, produits de l'artisanat, etc) ;
 - un partenariat avec la société algérienne CEVIAL et SG PRODA pour la constitution des stocks de sécurité en faveur de la MIRAP ;
 - des échanges d'expériences en matière de gestion des ports.

L'absence des représentants de la CCIMA et les problèmes de dédouanement des marchandises ont été les principales difficultés rencontrées. La solution serait la négociation d'un cadre d'échanges entre la CCIMA et son homologue Algérien et l'installation d'un showroom de produits camerounais à Alger.

Par ailleurs, les Journées Economiques et Commerciales prévues en France au cours de l'année 2013 n'ont pas pu se tenir. Il conviendrait d'indiquer que des réunions préparatoires avaient été initiées à cet effet avec les opérateurs économiques. L'Ambassadeur du Cameroun à Paris qui entre temps avait été saisi pour des actions de sensibilisation et de mobilisation, a fait savoir, par correspondance N°000529/PC/ACF du 02 août 2013, qu'il était opportun de reporter ladite manifestation au motif que:

- le lieu idoine pour abriter une telle manifestation, en l'occurrence la Bourse de Paris, était en rénovation ;
- la période indiquée pour la tenue de cet évènement devrait se situer après l'évaluation de la rencontre du Chef de l'Etat Camerounais, en date du 31 janvier 2013, avec le patronat français. Le Ministère du Commerce s'est rangé à cet avis et a néanmoins poursuivi les

préparatifs au travers des réunions organisées au Ministère des Relations Extérieures qui pilote actuellement le dossier , cinq (05) réunions préparatoires se sont déjà tenues. La mobilisation des opérateurs économiques est en cours. Le mois de Novembre 2014 est la période pressentie pour la tenue des manifestations y relatives.

- la participation à la foire de Lagos au Nigéria. Cette manifestation a drainé plus de 500 000 visiteurs et plus de 1500 exposants venus des Etats-Unis, de la Chine, de la France et des pays africains. Des contacts ont été établis avec des responsables des deux structures en charge des normes au Nigéria, à savoir la Standard Organization of Nigeria (SON) et la Nigeria Agency for Food and Drug Administration Control (NAFDAC). Lesdits contacts ont permis à la société ALUCAM d'acquérir directement les normes pour la tôle de couverture, les ustensiles de cuisine, les lingots et plaques d'aluminium. Par ailleurs le même groupe a pu obtenir des commandes des sociétés QUALITEC INDUSTRY LIMITED et TOWER ALUMINIUM pour l'achat des lingots d'aluminium. Dans le même ordre d'idées, la CAPAM a noué des contacts avec l'entreprise nigériane BRUMETOSTONES pour l'achat du saphir et avec la Nigeria Export Promotion Council ainsi que le ministère nigérien de l'Energie et des ressources minières pour l'obtention des modalités d'exportation des substances minières vers le Nigéria ;

- la 4^{ème} édition de la Foire Transfrontalière de la CEMAC (FOTRAC) s'est tenue du 10 au 23 juin 2013 à Kyé-Ossi, dans le Département de la Vallée du Ntem. Le mardi 18 juin 2013, le Ministre du Commerce a présidé la cérémonie d'ouverture de ladite manifestation en marge de laquelle il a procédé à la pose de la première pierre relative à la construction des « infrastructures genre sensible à usage commercial », en partenariat avec ONUFEMMES.

Ont pris part à la 4^{ème} édition de la FOTRAC, des délégations venues du Gabon, de la Guinée Equatoriale, du Tchad, du Congo, de la République Démocratique du Congo, du Togo et du Benin.

Les activités ont essentiellement porté sur des expositions ventes, des attractions diverses et des conférences-débats. L'exposition vente a connu la participation de 160 exposants, dont 13 entreprises étrangères.

Action 3 : Promotion des filières porteuses

L'action relative à la promotion des filières porteuses a permis de mener un certain nombre d'activités notamment, l'organisation des journées de dégustation et d'exposition de produits tels que le cacao, le café, le textile.

FESTICAFE, journées promotionnelles du café et la 1^{ère} édition du genre, s'est déroulée du 21 au 23 mars 2013 suivant les articulations ci-après :

- journée nationale de la dégustation (Nkongsamba, Bafoussam, Bamenda, Bertoua, Garoua, Buea, Douala, Ebolowa et Yaoundé) ;
- débats d'opérateurs (Bamenda, Bafoussam, Nguemendouka) ;
- foire exposition (Yaoundé).

Le Festival International du Cacao, FESTICACAO, qui en était à sa 2^{ème} édition, s'est déroulé du 28 au 30 novembre 2013, avec au menu :

- à Monatéle, le 28 novembre 2013, la conférence internationale sur le thème « **jeunes, la relève !** », animée par des experts de haut vol à l'instar de Jean Marc ANGA, Directeur Exécutif

de l'Organisation International du cacao ;

- à Batouri et Kumba, le 28 novembre 2013, les débats d'opérateurs sur les possibilités de valoriser davantage le cacao ;
- à Douala, le 28 novembre 2013, les journées portes ouvertes, organisées à la SIC CACAO et à la CHOCOCAM dans l'optique de faire connaître les transformateurs locaux aux qui aspirent travailler plus tard dans le domaine de la chocolaterie ;
- à Douala, le 28 novembre 2013, la caravane mobile avec pour objectif de promouvoir la consommation des produits cacaotés, de distribuer les tracts, les gadgets publicitaires, etc... au grand public ;
- à Yaoundé, du 28 au 30 novembre 2013, la foire exposition, qui a permis pendant trois (03) jours, aux opérateurs de la filière de se rencontrer et d'échanger, d'exposer leur savoir-faire et surtout de présenter aux jeunes, les opportunités de la filière cacao.

La 2^{ème} édition des Journées Nationales du Textile, dénommée TEXTILE SHOW 2013, qui s'est tenue du 10 au 13 décembre 2013, au Palais Polyvalent des Sports de Yaoundé, était articulée entre autres autour des grands axes ci-après :

- une exposition-vente des produits issus du textile local, qui a connu la participation d'une quarantaine d'exposants venus d'horizons divers et représentant toutes les professions de la filière coton-textile-confection (égrenage, transformation, confection, mode, formation, artisans etc...);
- des défilés de mode, qui ont donné l'occasion à une dizaine de stylistes de présenter leur génie créateur à travers un total de 30 collections;
- le forum des jeunes, clou de l'évènement, a regroupé près de trois cents (300) apprenants des établissements professionnels et d'enseignement technique de la ville de Yaoundé, qui ont eu droit à des échanges sur les opportunités en matière de création d'emplois et d'insertion professionnelle ;
- des conférences-débats, qui ont permis de circonscrire la problématique de la filière coton-textile-confection.
- la mise en place des stands d'exposition et des espaces de dégustation des produits dans les aéroports de Douala et Yaoundé. Cette activité est en cours de réalisation, des rencontres avec l'ONCC ont eu lieu, le Ministre du Commerce a saisi le Directeur General des ADC pour la mise à disposition des espaces devant abriter les stands et la réponse reste attendue ;
- la mise en place d'un showroom des produits camerounais au Maroc. Les produits à exposer ont été identifiés. Il s'agit notamment du bois, du cacao et ses dérivés, du café, du miel, du thé, du poivre, de la banane et de l'ananas. Le site devant abriter le showroom est localisé au siège de l'Association Marocaine des Exportateurs (ASMEX) à Casablanca. La collaboration entre le Mouvement des Entrepreneurs du Cameroun (MECAM) et l'ASMEX n'ayant pas prospéré, le Ministère du Commerce a été amené à se tourner vers la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun (CCIMA). Dès lors, des responsables de l'ASMEX ont effectué au Cameroun, du 26 au 28 octobre 2013, un voyage qui a abouti à un redimensionnement du projet qui est devenu plus ambitieux par la mise en place d'un centre

d'affaire entre la CCIMA et l'ASMEX, et dont l'un des aspects est l'installation de deux showroom respectivement à Douala et Casablanca ;

- le lancement des campagnes cacaoyères et caféières à hauteur des 10 000 000 FCFA a permis de sensibiliser les acteurs des filières concernées sur les bonnes pratiques, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité desdits produits.

B) Réalisations au cours du premier trimestre 2014

En vue d'optimiser la mise en œuvre du programme de développement des exportations, les actions qui ont été déroulées au sein dudit programme au titre de l'année 2013 ont été remaniées et ont donné lieu aux quatre (04) actions ci-après à partir de l'exercice 2014 :

- consolidation de la présence des produits camerounais sur les marchés traditionnels ;
- création des conditions pour la pénétration des marchés émergents ;
- Elargissement des débouchés et des parts de marché dans la Sous-région Afrique Centrale et le reste du continent ;
- Pénétration du marché américain.

En outre, ledit programme a vu son portefeuille d'activités s'enrichir des activités menées au niveau des zones frontalières et qui, jusque là, relevaient du programme de régulation du marché intérieur.

Ainsi, au premier trimestre 2014, les activités saillantes réalisées dans le cadre du programme 1 sont regroupées par action et se présentent ainsi qu'il suit :

Action 1 : consolidation de la présence des produits camerounais sur les marchés traditionnels

Dans le cadre de la réalisation de cette action, la préparation de la participation du Cameroun à l'Exposition Universelle de Milan 2015 en Italie est en cours, plusieurs réunions préparatoires se déjà tenues. En outre, le MINCOMMERCE a pris part, du 18 au 22 février 2014, aux assises de BERGAMO en Italie, aux cours desquelles il a été discuté entre autres questions de la décoration intérieure des pavillons individuels, qui devrait être prise en charge par les pays participants, chacun en ce qui le concerne.

Par ailleurs, les Journées Economiques et Commerciales du Cameroun en France se préparent activement en collaboration avec le Ministère des Relations Extérieures.

Action 2 : création des conditions pour la pénétration des marchés émergents

Une réunion interministérielle s'est tenue le 20 mars 2014 en vue de la préparation des Journées Economiques et Commerciales en Turquie. En outre, une mission exploratoire s'est déployée à Istanbul et à Ankara du 03 au 10 mai 2014.

Action 3 : Elargissement des débouchés et des parts de marché dans la Sous-région Afrique Centrale et le reste du continent

Pour ce qui est de la mise en œuvre de cette action, les activités ci-après sont en cours de réalisation :

- la mise en place au Maroc d'un Centre d'Affaires maroco-camerounais à travers les tâches ci-après :
- l'organisation, à Kribi et à Douala, respectivement les 04 et 07 février 2014, en collaboration, avec la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat, de deux

séminaires de sensibilisation au profit des opérateurs économiques ;

- l'organisation au Maroc, du 24 au 31 mars 2014, d'une mission au cours de laquelle un mémorandum d'entente a été signé en date du 26 mars 2014 entre l'Association Marocaine des Exportateurs et la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun ;
- l'organisation, du 10 au 23 juin 2014, de la 5^{ème} édition de la Foire Transfrontalière de la CEMAC (FOTRAC) à Kye-Ossi ; des délégations venues du Gabon, de la Guinée Equatoriale, du Tchad, du Congo, de la République Démocratique du Congo, du Togo et du Benin ont pris part à cette manifestation qui a connu la participation de 150 exposants issus de toutes les Régions du Cameroun et de quatre pays étrangers ;
- l'achèvement à Kyé-Ossi et à Ideneau de la construction des infrastructures genres sensibles dans le cadre du Projet d'Appui aux Femmes Impliquées dans le Commerce Informel Transfrontalier ;
- la participation, du 28 mai au 02 juin 2014, à la 47^{ème} édition de la Foire Internationale d'Alger (FIA), au cours de laquelle la délégation camerounaise a rencontré la Chambre de Commerce d'Algérie. A l'issue de cette rencontre, les deux (02) parties ont convenu de ce que la Chambre de Commerce d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA) puisse initier un projet de convention à soumettre à son homologue algérien ;
- le train des travaux préparatoires de la Foire Internationale de Lagos, au Nigeria, programmée du 07 au 16 novembre 2014, a déjà été lancé avec la saisine des chambres consulaires et des organisations patronales dans l'optique de l'identification des opérateurs susceptibles d'y prendre part.

Action 4 : Pénétration du marché américain

Dans le cadre de la réalisation de cette action, les activités suivantes ont été menées :

- la participation les 03 avril et 15 mai 2014, au MINEPAT, aux concertations relatives à la création d'un Trade Hub AGOA, au Cameroun, pour l'Afrique Centrale ;
- la participation, le 24 avril 2014, dans les services du Premier Ministre à l'atelier technique sur l'accompagnement des entreprises susceptibles d'exporter des produits aux Etats-Unis dans le cadre de l'AGOA ;
- l'inscription budgétaire pour les préparatifs en 2014 du Forum AGOA, prévu à Yaoundé 2015, a été redéployée pour l'achat de quatre (04) motocyclettes ; le Gouvernement ayant renoncé à l'organisation de cet évènement.

Tableau 4 : BILAN TECHNIQUE (2013)

PROGRAMME : PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS					
ACTIONS	Activités	Extrants programmés (voir PAP et CR 2013)	Extrants obtenus en 2013	Ecarts obtenus en fin 2013	Commentaires

Amélioration de l'efficacité du système d'exportation	Activités courantes des Comités et structures rattachés à la Direction du Commerce Extérieur	Les opérateurs du commerce international sont mieux outillés et sont opérationnels sur le marché international.	<ul style="list-style-type: none"> - Opérateurs économiques sensibilisés ; - Dépôt par les opérateurs économiques, des demandes d'obtention d'agrément des produits industriels en zone CEMAC 	Tenue d'une seule session du Comité Technique de la balance commerciale	La mise en œuvre de cette action s'est traduite à travers les activités courantes (Comité de la Balance Commerciale, Cellule des opérations auprès du Guichet Unique, Comité National d'Agrément des produits industriels de la CEMAC, etc.)
---	--	---	---	---	--

<p>Renforcement des exportations et Diversification des débouchés</p>	<p>Journées économiques et commerciales du Cameroun à l'étranger (JEC) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - JEC en Algérie; - JEC en RDC ; - JEC en France. 	<p>Des partenariats d'affaires sont noués entre les opérateurs économiques et ceux des pays cibles</p>	<p>En ce qui concerne les JEC en RDC, on peut citer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la consolidation des parts de marché par les sociétés CHOCOCAM, Afriland First Bank (12 agences), Express Union (32 agences), - le lancement des exportations vers la RDC par la société AZUR qui y a déjà expédié deux conteneurs de savon. <p>Pour ce qui est des JEC en Algérie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de nombreux contacts noués pour l'exportation de nos produits sur le marché algérien (banane, café, miel, thé, produits de l'artisanat, etc) ; - un partenariat 	<p>les Journées Economiques et Commerciales prévues en France au cours de l'année 2013 n'ont pas pu se tenir.</p>	<p>l'Ambassadeur du Cameroun à Paris avait en son temps jugé opportun de reporter en 2014 pour des raisons stratégiques. Les préparatifs sont en cours. Le mois de Novembre 2014 est la période pressentie pour la tenue des manifestations</p>
---	--	--	--	---	---

			<p>avec la société algérienne CEVIAL et SG PRODA pour la constitution des stocks de sécurité en faveur de la MIRAP ;</p> <p>- des échanges d'expériences en matière de gestion des ports.</p>		
	<p>Participation du Cameroun aux foires internationales :</p> <p>- Foire de Lagos ;</p> <p>- Foire Transfrontalière de la CEMAC (FOTRAC).</p>	<p>Les produits, les services camerounais et l'environnement des affaires au Cameroun sont connus à l'extérieur</p>	<p>- de nombreux contacts noués pour l'exportation de nos produits sur le marché algérien (banane, café, miel, thé, produits de l'artisanat, etc) ;</p> <p>- un partenariat avec la société algérienne CEVIAL et SG PRODA pour la constitution des stocks de sécurité en faveur de la MIRAP ;</p> <p>- des échanges d'expériences en matière de gestion des ports.</p>		<p>Les JEC du Cameroun en Algérie étaient couplées à la foire internationale d'Alger (FIA)</p>

Promotion des filières porteuses	Organisation des journées des produits :	Journées de produits sont organisées	FESTICACAO, FESTICOFFEE, TEXTILE SHOW ont été organisés	TEXTILE SHOW reste de faible portée à cause de l'absence de financement
----------------------------------	--	--------------------------------------	---	--

			<p>Du 26 au 28 octobre 2013, les responsables de l'Association Marocaine des Exportateurs (ASMEX) ont effectué un voyage au Cameroun, qui a abouti à un redimensionnement du projet sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Economique (GIE) dénommé Conseil d'Affaires maroco-camerounais, ayant pour siège Casablanca ;</p> <p>Mémorandum d'entente signé entre la CCIMA et l'ASMEX</p> <p>une mission d'experts marocains est prévue au Cameroun au mois</p>		<p>La collaboration entre le Mouvement des Entrepreneurs du Cameroun (MECAM) et l'ASMEX n'ayant pas prospéré, le Ministère du Commerce a été amené à se tourner vers la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun (CCIMA)</p>
	<p>Mise en place d'un Showroom des produits camerounais au Maroc</p>	<p>Showroom des produits camerounais mis en place au Maroc</p>			

			de juillet 2014 en vue de préparer la rencontre d'octobre qui consacrera la mise en place du Centre d'Affaires		
	Mise en place des stands d'exposition et des espaces de dégustation des produits dans les aéroports de Douala et Yaoundé	Espaces de dégustation des produits camerounais mis en place dans les aéroports de Douala et Yaoundé	Activité en cours de réalisation, des rencontres avec l'ONCC ont eu lieu, le Ministre du Commerce a saisi le Directeur Général des ADC pour la mise à disposition des espaces devant abriter les stands et la réponse est attendue.		
	Lancement des campagnes cacaoyère et caféière	Campagnes cacaoyère et caféière lancée	Campagnes cacaoyère et caféière lancée		

3.1.2. Programme de Régulation du Marché Intérieur

A) Réalisations au cours de l'année 2013

Au cours de l'exercice 2013, le programme de régulation du marché intérieur a, outre son fonctionnement ordinaire, réalisé des activités d'investissement.

Pour ce qui est du fonctionnement, des opérations de contrôles (organisés ou inopinés) ont été

réalisées dans diverses villes du pays pour lutter contre les fraudes relatives à la métrologie légale, aux prix, à la concurrence, au commerce, à la qualité des produits, à la norme et au service après vente. Ainsi :

- des opérations coup de poing ont porté sur l'assainissement du marché :
 - des huiles végétales enrichies à la vitamine A : 6930 litres d'huiles non conformes ont été saisies à Yaoundé, Douala, Garoua et Kumba;
 - des papiers et dérivés 2462 cartons de divers articles (cahiers, papiers hygiéniques, etc.) ont été saisis ;
 - des pâtes alimentaires : 18 463 cartons de paquets de 250g et 500g ont été saisis à Douala, Yaoundé et Bafoussam ;
 - des produits cosmétiques : 3205 produits divers ont été saisis à Douala et Yaoundé.
- des contrôles et surveillance des marchés sur les produits de grande consommation, des débits de boissons et des librairies ont permis de sanctionner plusieurs opérateurs économiques délinquants pour non respect des prix homologués ou concertés, l'absence de dépôt des barèmes des prix, le non respect des grilles tarifaires, le défaut de publicité des prix, etc.
- dans le volet assainissement du marché, 105 kg de poulets congelés et 500 kg de sucre ont été saisis à Yaoundé et Garoua.
- dans le volet métrologique, des contrôles ont porté sur la conformité des matériaux de construction, les produits préemballés (huiles dans les stations service, le poids du pain dans les boulangeries, l'authenticité des certificats de vérification des instruments de mesure mis en service, la possession des agréments au régime des poids et mesures, la régularité des certificats et barèmes des instruments de mesures de poids et de volumes, le respect des poids dans les poissonneries. Au total, 456 opérateurs indécents ont été contrôlés et 320 sanctionnés, des saisies fictives et réelles des instruments de mesures illégaux. Plus de 600 instruments (pesons à ressort, compteurs électriques et d'eau, mètres, masses et autres) mis en service sans vérification préalable ont été saisis.
- la Commission Nationale de la Concurrence a tenu dix (10) sessions au cours desquelles six (06) affaires ont été examinées, suite à des plaintes pour pratiques anticoncurrentielles.
- le Comité Antidumping et des Subventions a participé à un séminaire de formation en Turquie.
- le Comité de Lutte contre la Fraude, la Contrebande et la Contrefaçon a mené une lutte acharnée contre les colles métalliques de contrefaçon. Soixante dix (70) litres de liqueurs et vins frelatés saisis.

Une mission d'évaluation du fonctionnement des marchés périodiques construits par l'Etat depuis 2007 a été menée. Des cinquante six (56) marchés inscrits aux budgets de 2007 à 2012, quarante six (46) ont été effectivement construits conformément au plan type fourni par la

Direction des Affaires Générales et dix (10) l'ont été sur la base des plans revus par les Maires concernés. Certains marchés ont été construits, à l'initiative **(i)** des maires, sur de nouveaux sites, c'est le cas de Yemedang (Dja et Lobo), d'Amchidé (Mayo Sava), de Bivouba (Océan) ou **(ii)** d'une personnalité politique locale, c'est le cas de Ngog Mapubi (Nyong et Kellé). La construction de deux (02) marchés a connu de retards (Nkol Loua dans la Lekié et Ekom dans la Mefou et Afamba). Les différents produits vendus dans ces marchés ont été identifiés. Au total, 16 marchés périodiques ont déjà été rétrocédés aux municipalités.

Entre autres activités d'envergure financées par le budget de fonctionnement, il y a lieu de signaler :

- l'étalonnage et la vérification des instruments de mesure :

a) *Instruments volumétriques*

- 27 récipients-mesures de grande capacité, vérifiés ;
- 62 ensembles de mesurage à fort débit étalonnés et vérifiés ;
- 118 camions-citernes jaugés en primitive ;
- 09 wagons-citernes et 02 containers sur véhicules ferroviaires jaugés ;
- 139 barèmes de cuves certifiés ;
- 01 cigare de stockage GPL jaugé.

b) *Instruments gravimétriques*

- 54 vérifications de pèses-essieux sur un total de 68 attendus, soit un taux de réalisation de 74% ;
- 37 ponts-basculés vérifiés sur 72 identifiés, soit un taux de couverture de 51%
- 02 boucles de comptage de gaz vérifiés.

Ces opérations ont généré des résultats financiers d'environ 141 500 000 FCFA, contre près de 93 000 000 FCFA en 2012, soit une augmentation de près de 54%.

- l'élaboration des textes réglementaires, l'agrément des entreprises en prestations métrologiques et l'approbation des modèles :

- 07 arrêtés ont été signés dont 02 relatifs au lancement de la campagne de vérification des instruments de mesure et 05 relatifs à l'agrément des entreprises ;
- 10 modèles volucompteurs et de ponts-basculés ont été approuvés.

S'agissant des dépenses en capital, les cinq activités ci-après ont été réalisées :

- le transfert, dans le cadre de la décentralisation, de quatre cents millions (400 000 000) FCFA à 40 communes pour la réalisation de la première phase de construction des marchés périodiques. A ce jour, aucune mission d'évaluation de l'état d'avancement de cette première phase n'a encore été menée.

- quarante et un million deux cent quatre vingt dix sept mille (41 297 000) FCFA ont été engagés pour la construction du marché frontalier de Tourou, le titre de confirmation de créances y relatif est forclos à cause de l'absence de réalisation de l'ouvrage par les Ets NOTIC and Services.

- les finitions ont été effectivement réalisées sur le bâtiment abritant le marché périodique d'Essazok ;

- la construction du marché frontalier de Garoua Boulaï a été achevée et rétrocédé à la

Commune éponyme;

La promotion de la consommation des produits locaux a surtout consisté à apporter un appui:

- à la foire PROMOTE pour un montant de 100 000 000 FCFA ;
- à l'organisation de la FIDD pour un montant de 25 000 000 FCFA avec comme résultats ;
- à l'organisation de la 5^{ème} édition de la Fête du Manioc de Ngoulemakong tenue le 24 août 2013 et la 2^{ème} édition de la foire gastronomique du Ndé, en date du 20 décembre 2013.

Dans la perspective de l'amélioration de la mise en place du dispositif de la protection du consommateur, les activités suivantes ont été réalisées:

- l'équipement des services en matériels métrologiques (pieds à coulisse mécanique et électronique, tés pour jaugeage, mètres étalon platine, etc.);
- l'acquisition d'un serveur et d'un logiciel pour la Sécurisation des recettes relatives à la métrologie légale,
- l'élaboration et la production de la mercuriale des prix avec en prime, 250 exemplaires du tome spécial révisé à mi-parcours et 346 exemplaires, en trois tomes, de la mercuriale, édition 2014. Le but est de lutter contre les surfacturations dans les transactions commerciales avec les Administrations publiques et parapubliques et partant, maîtriser la dépense publique.

B) Réalisations au cours du premier trimestre 2014

Les activités menées au 1^{er} trimestre 2014 dans le cadre du programme de régulation du marché intérieur sont articulées autour des actions ci-après :

Action 1 : Lutte contre les pratiques commerciales illicites

Sur la base d'une dotation en dépenses en capital de 40 millions de FCFA, l'avis d'appel d'offres a été lancé pour la fourniture de tenues pour les contrôles et inspections. Par ailleurs, le processus d'élaboration du guide des procédures des contrôles est en cours.

Pour ce qui est des activités courantes, des téléphones portables contrefaits de marque « TECHNO » ont été saisis dans le cadre d'une opération coup de poing.

Cent trente neuf (139) opérateurs économiques ont été sanctionnés au cours des contrôles métrologiques sur **(i)** la possession des agréments au régime des poids et mesures, **(ii)** le respect du poids du pain de 50 FCFA, 75 FCFA, 100 FCFA et 125 FCFA et **(iii)** la régularité des certificats et des barèmes des instruments de mesure de poids et de volume.

Action 2 : Amélioration de l'organisation des circuits de commercialisation

Le transfert des fonds aux communes, en vue de la réalisation de la deuxième phase de construction des marchés périodiques entamée en 2013, est effectif.

Action 3 : Promotion de la consommation des produits locaux

Les préparatifs liés à l'organisation des foires locales sont en cours (PROMOTE, FIDD ...).

Depuis janvier, 700 tonnes d'huiles de palme et 96 tonnes de riz ont été directement vendues aux consommateurs.

Action 4 : Amélioration de la mise en œuvre du dispositif de protection du consommateur

Au cours du 1^{er} trimestre 2014, plusieurs activités ont été réalisées dans le cadre de la

mise en œuvre de cette action. Il s'agit notamment de :

- l'étalonnage et la vérification des instruments de mesure : 17 instruments de pesage de grande capacité, 08 pèse-essieux sur 21, 07 wagons-citernes, 07 camions-citernes, 09 cuves en sous-sols et 02 bacs ont fait l'objet de vérification ;
- la conception, la vulgarisation et l'harmonisation des techniques et procédures de vérification des instruments de mesure ;
- la validation des prix des articles non référencés dans la mercuriale des prix : environ 09 références ont été créées pour 27 dossiers introduits ;
- l'homologation des prix des produits laitiers NESTLE est en cours ;
- des contrôles ont été menés à l'effet de s'assurer du respect de la réglementation en matière du commerce des instruments de mesure.

Tableau 5 : BILAN TECHNIQUE (2013)

PROGRAMME : REGULATION DU MARCHE INTERIEUR					
ACTIONS	Activités	Extrants programmés	Extrants obtenus en 2013	Ecart obtenu en fin 2013	Commentaires
Lutte contre les pratiques commerciales illicites	Acquisition des tenues pour les contrôles et inspections des chantiers et ateliers	205 tenues acquises et mises à disposition	205 tenues acquises	00	
	Renforcement des capacités de la CNC	Cinq sessions tenues et cinq rapports disponibles	10 sessions tenues et 10 rapports disponibles	00	Compte tenu de sa forte sollicitation par les opérateurs économiques, la CNC a dû tenir le double des sessions prévues.

	Lutte contre la fraude, la contrebande et la contrefaçon	Le Comité de Lutte contre la fraude, la contrebande et la contrefaçon est opérationnel	Descentes initiées par le Comité et saisie des colles métalliques de contrefaçon, ainsi que des liqueurs frelatées	00	
	Lutte contre les pratiques anticoncurrentielles	Opérations spécifiques de la Brigade Nationale des Contrôles et de la Répression des Fraudes menées sur l'ensemble du territoire national	80% des opérations spécifiques de la Brigade Nationale, ont été menées dans la ville de Yaoundé et ses environs	Seules 20 % des opérations de la BNCRF, ont été menées hors de la ville de Yaoundé et de ses environs	La modicité des moyens alloués aux activités de fonctionnement de la Brigade Nationale ne lui a pas permis de se déployer sur l'ensemble du territoire national
Amélioration de la structuration des circuits de distribution des produits de grande consommation	La construction des marchés périodiques	41 marchés périodiques en construction	Les crédits ont en totalité été transférés aux municipalités afin de couvrir la 1 ^{ère} tranche des travaux	Evaluation globale non encore effectuée	Faute de moyens alloués au suivi de cette activité qui a été décentralisée, Il est difficile à ce jour, d'établir avec exactitude, le taux d'exécution des marchés

	<p>Prospection des sites pour la construction des marchés de gros à Douala et Yaoundé</p>	<p>Rapport de prospection pour l'identification d'un site</p>	<p>Démarches entreprises dans l'arrondissement de Nkolafamba pour l'identification du site du marché de gros de Yaoundé</p>	<p>Les démarches n'ont pas abouties</p>	<p>La pression foncière dans la ceinture périphérique de Yaoundé, rend complexe l'acquisition d'un espace pour la construction d'une grande infrastructure marchande</p>
	<p>Achèvement de la construction du marché de Garoua Boulai</p>	<p>Marché construit</p>	<p>Le marché a été construit</p>	<p>00</p>	
<p>Promotion de la consommation des produits locaux</p>	<p>Appui aux foires locales (PROMOTE, FIDD)</p>	<p>Tenue effective de la FIDD et des travaux préparatoires de PROMOTE 2014</p>	<p>- Appui apporté à la FIDD et tenue effective de ladite foire -Les travaux préparatoires de PROMOTE 2014, ont été menés</p>	<p>00</p>	
	<p>Appui à l'organisation de la Foire Transfrontalière de la CEMAC</p>	<p>Tenue effective de la FOTRAC</p>	<p>appui apporté à la FOTRAC et tenue effective de ladite foire</p>	<p>00</p>	

Amélioration du dispositif de protection du consommateur	Acquisition du matériel et de l'équipement métrologique	Matériel et équipement acquis et mis à disposition	Matériels et équipement acquis et mis à disposition	00	
	Elaboration et production de la mercuriale	mercuriale 2013 disponible	-Tome spécial de la mercuriale 2013 révisée à mi-parcours, produit à 250 exemplaires -Edition de la mercuriale 2014 produite à 346 exemplaires pour les tomes I et II et à 345 exemplaires pour le tome III.	00	
	Organisation des sessions de la Commission de Constatation des Prix (CCOP)	Tenue de deux sessions	Une (01) session tenue (Signature de la décision homologuant les valeurs des différents paramètres servant de base de calcul à l'établissement des indices de révision et d'actualisation des prix des marchés publics)	-50% -	Les fonds alloués à cette activité n'ont pas permis de tenir une seconde session

	Acquisition, mise en place et extension de l'application informatique en vue de la sécurisation des recettes liées à la métrologie locale	Un logiciel acquis	Logiciel acquis et installé	00	
--	---	--------------------	-----------------------------	----	--

3.1.3. Programme de Gouvernance et Appui Institutionnel

A) Réalisations au cours de l'année 2013

En 2013, le programme aujourd'hui harmonisé et dénommé de gouvernance et appui institutionnel ne comprenait encore que deux actions à savoir l'amélioration du cadre et des conditions de travail, et l'amélioration de l'organisation, de la coordination, et du contrôle des services. Il avait déjà pour but essentiel l'encadrement des services pour une meilleure réalisation des programmes techniques.

Les dépenses courantes, ont permis :

- d'acquérir le mobilier de bureau pour un montant de 28 149 998 FCFA, soit 28 tables bureaux, 40 fauteuils directeurs, 13 chaises de réception, 02 classeurs, 03 bureaux et 04 chaises secrétaires, 03 split et d'habiller des bureaux en rideaux et voiles;
- d'acquérir 16 ordinateurs complets avec onduleurs et para surges pour un montant de 28 774 391 FCFA;
- d'effectuer des missions à l'intérieur pour un montant de 75 715 838 FCFA, dont les domaines les plus sollicités étaient : l'assainissement du fichier solde et personnel, appui au suivi des marchés périodiques, collecte des données pour l'élaboration des projets, pour la préparation du budget, l'inspection des services ;
- d'appuyer le programme développement des exportations pour le paiement des frais de mission et de transport à l'étranger pour des montants respectifs de 58 314 000 FCFA et 40 333 200 FCFA ;
- de soutenir l'organisation des caravanes de ventes promotionnelles à hauteur 91 899 082 FCFA ;
- de payer les frais de congés et de déplacements définitifs à 33 agents, pour un montant de 11 490 000 FCFA;
- d'assurer la formation des personnels à la rédaction et à la déontologie administrative, aux techniques de gestion des archives et documents en transit dans les services, au renforcement des capacités des personnels des services déconcentrés, à la formation bilingue, à la tenue des ateliers en vue de l'élaboration des CDMT et PAP, pour un montant total de 181 530 559 FCFA ;

- d'assurer le fonctionnement de la cellule de lutte contre la corruption, du comité PPBS, de la CPM, l'élaboration du PAP et du CDMT, l'assainissement du fichier solde et personnel ;
- d'assurer les aides et secours exceptionnels, d'un montant 9 020 000 FCFA, à 27 agents dans différentes circonstances (maladies, organisation des obsèques, sinistres, réjouissances, etc.).

En revanche, deux activités ont connu des difficultés dans leur réalisation. Il s'agit :

- de l'entretien des espaces occupés par le MINCOMMERCE, dont les engagements au 4^{ème} trimestre 2013 sont tombés sur le coup du morcellement. Et même le seul titre de confirmation de créance édité est tombé dans le clos.
- du paiement des abonnements de presses dont la dotation 30 500 000 FCFA, malgré la rallonge de 15 000 000 FCFA, est restée insuffisante. Le MINCOMMERCE traîne toujours des impayés à propos.

En 2013, le budget d'investissement a permis d'acquérir :

- du matériel roulant pour un montant de 408 000 000 FCFA (une VX, deux Prado et six pick up) ;
- du mobilier de bureau (95 fauteuils directeurs, 83 tables bureaux, et 80 chaises de réception) pour un coût de 50 000 000 FCFA. ;
- Acquisition de 60 ordinateurs complets pour un montant de 50 000 000 FCFA.

Ces différentes acquisitions résolvent en partie, les besoins en mobilier de bureau qui se sont accrus avec l'arrivée de nouveaux agents issus du recrutement de 25 000 jeunes à la Fonction Publique. De même, les véhicules acquis facilitent le déplacement des responsables, notamment les Délégués régionaux dont la spécificité des missions nécessite une présence permanente sur le terrain y compris dans les zones enclavées. Toutes ces mesures concourent à coup sûr, à l'amélioration du rendement des services bénéficiaires. ___

Une autre activité a consisté en l'élaboration du manuel des procédures administratives, dont le but est d'améliorer la gouvernance au Ministère.

Tableau 6 : BILAN TECHNIQUE (2013)

PROGRAMME : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL					
ACTIONS	Activités	Extrants programmés	Extrants obtenus en 2013	Ecart s obtenus en fin 2013	Commentaires

Amélioration du cadre et des conditions de travail	Equipement des services centraux et déconcentrés en matériel informatique (ordinateurs complets et antivirus) :	60 ordinateurs complets acquis	Pas de matériel acquis en 2013, du fait du retard accusé dans l'exécution du marché		Livraison du matériel en 2014
	Equipement des services centraux et déconcentrés en mobilier de bureau ;	85 tables bureaux 85 fauteuils et 85 chaises de réception	85 tables bureaux 85 fauteuils et 85 chaises de réception	00	
	Acquisition du matériel roulant ;	03 station wagon et 6 pick up	3 station wagon et 6 pick up	00	
Amélioration de l'organisation de la coordination et du contrôle des services	Elaboration et traduction en version anglaise du manuel des procédures administratives ;	Manuel bilingue des procédures administratives élaboré et disponible	Travaux partiellement effectués en 2013		Les difficultés de déblocage de fonds ont entraîné un démarrage tardif (décembre 2013) des travaux d'élaboration du manuel

■ 3.2. BILAN FINANCIER

Le MINCOMMERCE a bénéficié pour la mise en œuvre de ses trois programmes d'un financement, au titre de l'exercice 2013, de **5 541 000 000 F CFA**, dont **4 041 000 000 F CFA en dépenses courantes** et **1 500 000 000 F CFA en dépenses en capital**, et pour le compte de l'année 2014, de **5 594 000 000 F CFA** dont **4 091 000 000 F CFA de dépenses courantes** et **1 500 000 000 F CFA de dépenses en capital**.

. 3.2.1. Programme de Développement des Exportations

Au cours de l'exercice 2013, le programme de développement des exportations dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration de la compétitivité des produits locaux, conquérir de nouveaux marchés et attirer les investissements étrangers, a reçu une dotation de 436 900 000 F CFA

(quatre cent trente six millions neuf cent mille) dont 280 000 000 F CFA (deux cent quatre vingt millions) en capital et 156 900 000 F CFA (cent cinquante six millions neuf cent) en dépenses courantes. Cette dotation a été consommée à hauteur de 322 760 571 F CFA (trois cent vingt deux mille sept cent soixante mille cinq cent soixante onze mille) soit un taux de consommation de 76%. Il conviendrait de noter que ce taux ne prend pas en compte l'exécution budgétaire des services extérieurs (Conseils Economiques et Commerciaux de Bruxelles et de Washington).

S'agissant du fonctionnement, 45 000 000 CFA ont été alloués à l'action relative à l'amélioration de l'efficacité du système d'exportation, dont la mise en œuvre a coûté 37 630 571 FCA, soit un taux de consommation de 83%.

Pour ce qui est des dépenses en capital, le budget d'investissement public a permis de mettre en œuvre les 02 actions suivantes ci-après :

- le renforcement des exportations et diversification des débouchés ;
- la promotion des filières porteuses.

Dans le cadre de la réalisation de l'action de renforcement des capacités et de diversification des débouchés, un montant total de 236 000 000 FCFA a été mis à contribution pour financer des activités à hauteur de 235 130 000 FCFA, soit un taux de consommation de 99%.

L'action relative à la promotion des filières porteuses a reçu une dotation de 50 000 000 FCFA qui a été entièrement consommée.

Quant au lancement des campagnes cacaoyères et caféières, il a été effectué à 10 000 000 FCFA.

Tableau 7 : BILAN FINANCIER (2013)

PROGRAMME : DEVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS							
ACTION	Activités	Montant AE budgétisé en 2013	Montant CP budgétisé en 2013	Montant CP exécuté en 2013	T a u x d'exécution	Ecart	Commentair es
Amélioratio n de l'efficac ité du système d'exportatio n		45 000 000	45 000 000	37 630 571	83,62	16,31	

Renforcement des exportations et Diversification des débouchés	Journées économiques et commerciales du Cameroun à l'étranger (JEC) : - JEC en Algérie; - JEC en RDC ; - JEC en France.	200 000 000	200 000 000	200 000 000	100%	0	
Renforcement des exportations et Diversification des débouchés	Participation du Cameroun aux foires internationales : - Foire de Lagos ; - Foire Transfrontalière de la CEMAC (FOTRAC).	33 000 000	33 000 000	32 975 000	99,9%	0,1	
Promotion des filières porteuses	Organisation des journées des produits :	10 000 000	10 000 000	10 000 000	100%	0	

Mise en place d'un Showroom des produits camerounais au Maroc	15 000 000	15 000 000	15 000 000	100%	0	
Mise en place des stands d'exposition et des espaces de dégustation des produits dans les aéroports de Douala et Yaoundé	10 000 000	10 000 000	10 000 000	100%	0	
Lancement des campagnes cacaoyère et caféière	10 000 000	10 000 000	10 000 000	100%	0	

3.2.2. Programme de Régulation du Marché Intérieur

Au cours de l'exercice 2013, le programme de régulation du marché intérieur, dont l'objectif est de structurer les circuits de distribution en vue d'assurer un approvisionnement régulier du marché intérieur dans des conditions de saine concurrence et stimuler la croissance par la consommation intérieure, a réalisé plusieurs activités grâce à une dotation de 1 682 498 000 FCFA.

En ce qui concerne le fonctionnement :

Une dotation budgétaire de **138 000 000 F CFA** en dépenses courantes a été allouée et

exécutée dans le cadre de la lutte contre les pratiques commerciales illicites.

Sur les **559 497 000 F CFA** prévus pour l'amélioration de la structuration des circuits de distribution des produits de grande consommation, **58 500 000 F CFA** ont été utilisés à titre de dépenses courantes.

L'amélioration de la mise en place du dispositif de protection du consommateur a bénéficié d'une allocation budgétaire en dépenses courantes de l'ordre de **693 698 000 F CFA**, qui a été entièrement consommée. Il en a été de même des **8 500 000 F CFA** qui étaient destinés au fonctionnement de la Commission de Constatation des Prix (CCOP).

Pour ce qui est des dépenses en capital, la seule activité prévue dans le cadre de la lutte contre les pratiques commerciales illicites portait sur l'acquisition de deux cent cinq (205) tenues pour les opérations de contrôles et d'inspections des chantiers et ateliers.

Quatre cent millions (400 000 000) FCFA ont été transférés à **40 communes** pour la réalisation de la première phase de construction des marchés périodiques.

Le budget de **150 000 000 F CFA** prévu pour la promotion des produits locaux a été consommé.

Les autres dépenses en capital ont permis:

- l'acquisition du matériel métrologique pour 49 840 355 FCFA, sur une dotation de 50 000 000 FCFA, soit un taux d'exécution de 99,7% ;
- l'acquisition d'un serveur et d'un logiciel pour la Sécurisation des recettes relatives à la métrologie légale, pour un montant de 20 800 000 FCFA sur les 21 003 000 FCFA alloués, soit un taux d'exécution du budget de 99% ;
- l'élaboration et la production de la mercuriale des prix pour un coût total de 50 000 000 FCFA.

Tableau 8 : BILAN FINANCIER (2013)

PROGRAMME : REGULATION DU MARCHE INTERIEUR							
ACTION	Activités	Montant AE budgétisé en 2013	Montant CP budgétisé en 2013	Montant CP exécuté en 2013	T a u x d'exécution	Ecart	Commentaire
Lutte contre les pratiques commerciales illicites	Acquisition des tenues pour les contrôles et inspections des chantiers et ateliers	150 000 000	20 000 000	18 259 509	91,29 %	-8,71	

Amélioration de la structuration des circuits de distribution des produits de grande consommation	La construction des marchés périodiques	800 000 000	400 000000	tous les crédits ont été transférés	100 %	00	Faute de moyens alloués au suivi de cette activité qui a été décentralisée , Il est difficile à ce jour, d'établir avec exactitude, le taux d'exécution des marchés
	Prospection des sites pour la construction des marchés de gros à Douala et Yaoundé	20 000 000	20 000 000	20 000	100 %	00	
	Achèvement de la construction du marché de Garoua Boulai	20 000 000	20 000 000	20 000	100 %	00	

	Règlement des arriérés de facture du marché de Tourou	41 297 000	41 297 000	00	00%	n o n exécutée	le processus d'engagement de la dépense a été interrompu par le MINCOMME RCE pour non effectivité de l'exécution des travaux par l'adjudicataire
	Règlement des arriérés de construction d'un marché périodique dans la commune de MFOU	19 700 000	19 700 000	19 700	100%	00	
Promotion des produits locaux	Appui aux foires locales (PROMOTE, FIDD).	125 000 000	125 000	125 000	100 %	00	
	Appui à l'organisation de la Foire Transfrontalière de la CEMAC	25 000 000	25 000 000	25 000	100 %		

Amélioration du dispositif de protection du consommateur	Acquisition du matériel et de l'équipement métrologique ;	50 000 000	50 000 000	49 640 355	99,28 %	-0,72	
	Elaboration et production de la mercuriale ;	50 000 000	50 000 000	50 000 000	100 %	00	
	Acquisition, mise en place et extension de l'application informatique en vue de la sécurisation des recettes liées à la métrologie locale	21 003 000	21 003 000	20 800 000	99,03%	-0,97	

3.2.3. Programme de Gouvernance et Appui Institutionnel

En 2013, le programme 3, Gouvernance et appui institutionnel, composé de deux actions à savoir l'amélioration du cadre et des conditions de travail, et l'amélioration de l'organisation, de la coordination, et du contrôle des services a reçu une dotation de **3 177 704 000 FCFA** dont **428 000 000 FCFA** en investissement et **2 749 704 000 FCFA** en fonctionnement.

Le budget de fonctionnement a été réparti ainsi qu'il suit :

- **811 204 000 FCFA** pour les salaires;
- **1 788 750 000 FCFA** pour les services centraux ;
- **557 750 000 FCFA** pour les services déconcentrés, notamment les Délégations Régionales du Commerce, les Délégations Départementales relevant du programme de régulation du marché intérieur.

Sur les **428 000 000 FCFA** alloués au titre de dépenses en capital, **372 296 387 FCFA** ont été consommés, soit un taux d'exécution de 86,98%. Cette dotation a permis de soutenir deux

actions :

- **l'amélioration du cadre et des conditions de travail.** Cette action a bénéficié d'une allocation budgétaire d'un montant de **408 000 000 FCFA** dont **352 296 387 FCFA** ont été consommés, soit un taux de 86,34 ;
- **l'amélioration de l'organisation, de la coordination, et du contrôle des services** dont la seule activité relative aux dépenses en capital, a consisté en l'élaboration du manuel des procédures administratives, pour un montant de 20 000 000 FCFA qui a entièrement été utilisé, soit un taux de consommation de 100%.

En 2014, le programme « Gouvernance et appui institutionnel » est passé de deux (02) à six (06) et les principales réalisations au cours du premier semestre se présentent comme suit :

Action 1 : Coordination et suivi des activités des services du Ministère du Commerce

Sur une dotation annuelle de 1 106 500 000 FCFA. La consommation au premier trimestre est de 264 659 782 FCFA.

Les activités saillantes réalisées ici sont :

- le paiement des frais de mission et de transport à l'étranger et à l'intérieur, des frais de relève, des abonnements de presses ;
- la prise en charge des frais de réception et des hôtels ;
- l'achat des fournitures de bureaux ;
- le paiement des indemnités forfaitaires de tournées et de risques ;
- l'assainissement du fichier du personnel ;
- la tenue des ateliers en vue de la mise en place d'une Bourse des Matières Premières au Cameroun.

Action 2 : Etudes stratégiques et planification

La consommation au premier trimestre s'élève à 14 324 998 sur une dotation de 49 000 000 frs CFA et a permis d'assurer les travaux d'actualisation des documents de planification.

Action 3 : Gestion financière et budgétaire

Cette action a reçu une allocation de **31 235 000 FCFA** et a connu une consommation d'un montant de 4 900 000 CFA. Ainsi, tous les dossiers d'appels d'offres (DAO) ont déjà été signés et deux ont été dépouillés. Il s'agit des DAO relatifs **(i)** à l'acquisition de 20 bureaux directeurs et **(ii)** à l'extension et installation des postes informatiques dans huit (08) brigades régionales.

Action 4 : Développement du système d'information statistique

L'enveloppe allouée à cette activité s'élève à 36 000 000 FCFA et la consommation au 1^{er} trimestre 2014 est de 900 000 FCFA. Ses principales activités sont la mise à jour des banques de données statistiques dans le secteur du commerce et la centralisation et l'analyse des informations commerciales.

Action 5 : Amélioration du cadre et des conditions de travail

Cette action a reçu une allocation budgétaire de 881 000 000 FCFA dont la consommation jusqu'au mois d'avril est de 255 250 405 FCFA. Cette dépense a permis d'acquérir :

- trois (03) fauteuils manager et dossier monocoque galbes, cuir véritable, plein fleur de bovin noir, accoudoirs, système basculant et réglable sur cinq roulettes (importé) pour un montant de 2 829 000 FCFA ;

- trois (03) bureaux de 1.8 M avec retour caisson à 03 tiroirs muni d'un sous-main dont le coût s'élève à 1 362 750 FCFA ;
- deux (02) ordinateurs Inspiron One 2320, 40 Go, 1 To, 23" pour un montant de 1 787 940 FCFA;
- un (01) enregistreur numérique à disque dur 500 Go, 04 caméras dont le coût s'élève à 831 115 FCFA ;
- un (01) Micro-ordinateur HP Pro 3400 MT Processeur Intel core i5, 2500,3,3 Ghz, Ram 4 Go, Disque dur 500 Go, Graveur DVD, PORT USB, Carte réseau+ Clavier +Souris + usb écran plat 20" , Windows 7 pro pour 920 000 FCFA ;
- un (01) Imprimante Hp Laser jet 3015 d'une valeur de 811 785 FCFA ;
- un (01) Onduleur APC 1500 VA d'un montant de 310 500 FCFA.

En outre, dans le cadre de la mise en œuvre de cette action, il a été procédé à confection et à la pose de rideaux dans quatre (04) bureaux pour un montant de 2 616 500 FCFA ;

Action 6 : Amélioration de l'organisation, de la coordination et du contrôle des services

Sur une enveloppe d'un montant égale à 297 500 000 FCFA allouée pour la mise en œuvre de cette action, 89 907 153 FCFA ont déjà été consommés, soit un taux de consommation de 30%.

La synthèse de l'exécution financière du programme 3 se présente comme l'indique le tableau ci-après :

Tableau 9 : BILAN FINANCIER (2013)

PROGRAMME : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL							
ACTIONS	Activités	Montant AE budgétisé en 2013	Montant CP budgétisé en 2013	Montant CP exécuté en 2013	Taux d'exécuti on	Eca rt	Commentai res
Amélioration du cadre et des conditions de travail	Equipement des services centraux et déconcentrés en matériel informatique (ordinateurs complets et antivirus) :	50 000 000	50 000 000	49 906 125	99.81%	0,19	
	Equipement des services centraux et déconcentrés en mobilier de bureau ;	50 000 000	50 000 000	49 896 400	99.79%	0,21	
	Acquisition du matériel roulant ;	308 000 000	308.000 000	302 399 997	98,18%	1,82	

Amélioration de l'organisation de a coordination et du contrôle des services	Elaboration et traduction en version anglaise du manuel des procédures administratives ;	20 000 000	20 000 000	20 000 000	100%	OO	
---	--	------------	------------	------------	------	----	--

■ 3.3. PERSPECTIVES

Le Ministère du Commerce s'emploiera à mener des activités en vue de mieux approvisionner le marché intérieur et de promouvoir davantage les échanges commerciaux avec l'extérieur.

Au plan intérieur, il sera question :

- de poursuivre la lutte contre les pratiques commerciales illicites ;
- de poursuivre la construction des marchés périodiques ;
- de réaliser l'étude de faisabilité pour la construction du marché de gros de Yaoundé ;
- de mettre en place un système d'informations sur les marchés ;
- de réhabiliter et/ou construire les marchés témoins de ventes promotionnelles des produits de grande consommation ;
- d'intensifier l'organisation des activités de promotion de la consommation des produits du terroir ;
- d'améliorer le dispositif de protection du consommateur.

Au plan extérieur, il importera :

- de poursuivre l'organisation des journées économiques et commerciales du Cameroun à l'étranger en vue de consolider les marchés traditionnels et de conquérir des nouveaux marchés ;
- d'assurer la pénétration du marché américain ;
- de garantir la participation du Cameroun aux foires internationales ;
- d'engager ou de finaliser selon les cas, les négociations des accords commerciaux ;
- de participer aux négociations commerciales, sous régionales, régionales et internationales.

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

Sur la base des priorités nationales fixées par le Gouvernement, le Ministère du Commerce s'est fixé comme objectif global : « **contribuer au développement de nos exportations, assurer la régulation du marché intérieur et participer à l'assainissement de l'espace économique national** ».

■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

5.1. SYNTHÈSE DIAGNOSTIQUE DU COMMERCE

Le diagnostic général du domaine commercial présente de nombreuses entraves au bon fonctionnement des échanges commerciaux. Il s'agit de:

- la faiblesse de l'appareil d'exportation ;
- le non respect des normes en matière de qualité, des prix et de mesurage ;
- la structuration insuffisante des circuits de distribution des produits de grande consommation ;
- l'extraversion des habitudes de consommation des ménages ;
- la faiblesse du dispositif de la protection du consommateur ;
- la domination du marché intérieur par des pratiques anticoncurrentielles.

5.2. LES AXES STRATEGIQUES

Pour relever les défis que constituent les problèmes sus évoqués, la stratégie à périmètre ministériel devra pour sa mise en œuvre, se déployer autour des trois (03) axes d'intervention ci-après, qui constituent les domaines de concentration des activités à réaliser, à savoir :

- le renforcement et la diversification des exportations et des débouchés ;
- l'assainissement de l'activité commerciale, la structuration des circuits de commercialisation, la promotion de la consommation des produits locaux et la promotion de l'équité dans les transactions ;
- l'amélioration de l'environnement du travail ainsi que de la Gouvernance au MINCOMMERCE.

Les axes d'intervention ainsi énumérés sont déclinés en trois (03) programmes dont deux (02) programmes opérationnels et un (01) programme support, intitulés ainsi qu'il suit :

- Programme de développement des exportations ;
- Programme de régulation du marché intérieur ;
- Programme de gouvernance et appui institutionnel.

Tableau 10 : Résumé de la synthèse stratégique

OBJECTIF STRATEGIQUE	FONCTIONS PRINCIPALES	PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEUR	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR DE L'INDICATEUR EN 2013	CIBLE	
					ANNEE	VALEUR		2014	2015

Contribuer au développement de nos exportations, assurer la régulation du marché intérieur et participer à l'assainissement de l'espace économique national	9.1. Affaires communes de la production, du commerce et de l'emploi	Développement des exportations	Contribuer à l'amélioration de la compétitivité des produits locaux, conquérir de nouveaux marchés et attirer des investissements étrangers.	Nombre de marchés extérieurs prospectés	2012	35	41	49	55
		Régulation du marché intérieur	Structurer les circuits de distribution en vue d'assurer un approvisionnement régulier du marché intérieur dans des conditions de saine concurrence et stimuler la croissance par la consommation intérieure.	Nombre de marchés modernes et périodiques construits	2012	54	96	96	116

			Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du Ministère du Commerce	Taux de réalisation des activités budgétisées	2012	75%	78%	80%	83%
--	--	--	--	---	------	-----	-----	-----	-----

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 286

DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
03 CONSOLIDATION DE LA PRESENCE DES PRODUITS CAMEROUNAIS SUR LES MARCHES TRADITIONNELS, NOTAMMENT DANS CERTAINS ETATS MEMBRES DE L'UNION EUROPEENNE (GRANDE BRETAGNE, BELGIQUE ET ITALIE)	Favoriser la présence des produits Camerounais sur les marchés traditionnels	Nombre de marchés traditionnels consolidés	18	24	Annuaire statistique
04 CREATION DES CONDITIONS POUR LA PENETRATION DES MARCHES EMERGENTS (BRESIL, INDE ET TURQUIE)	Conquérir de nouveaux débouchés dans les pays émergents	Nombre de marchés émergents pénétrés	6	13	Annuaire statistique
05 ELARGISSEMENT DES DEBOUCHES ET DES PARTS DE MARCHÉ DANS LA SOUS-REGION AFRIQUE CENTRALE (CEMAC ET CEEAC) ET LE RESTE DU CONTINENT (ANGOLA, NIGERIA ET RSA)	Conquérir de nouveaux débouchés	Nouveaux débouchés prospectés	3	8	Annuaire statistique
06 PÉNÉTRATION DU MARCHÉ AMÉRICAIN	Augmenter les exportations à travers la conquête des parts additionnelles de marché dans le cadre de l'AGOA.	Nombre de produits exportés vers les USA	3	10	Annuaire Statistique
07 MISE EN PLACE DES INFRASTRUCTURES D'AMELIORATION DU COMMERCE TRANSFRONTALIER	Faciliter les échanges commerciaux dans un cadre mieux organisé et dans des conditions dignes.	Nombre d'infrastructures opérationnelles construites dans les zones frontalières	4	28	Annuaire Statistique

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 287

RÉGULATION DU COMMERCE INTÉRIEUR						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	LUTTE CONTRE LES PRATIQUES COMMERCIALES ILLICITES	Assurer l'opérationnalité et l'efficacité des structures de lutte contre les pratiques commerciales illicites	Nombre de structures opérationnelles	72	151	Annuaire statistique
			Nombre de matériels acquis	125	436	Annuaire statistique
02	AMELIORATION DE LA STRUCTURATION DES CIRCUITS DE DISTRIBUTION DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION	Structurer les circuits de distribution des produits de grande consommation	Nombre de marchés périodiques et frontaliers construits et de marchés urbains modernes promus	96	196	Annuaire statistique
03	PROMOTION DE LA CONSOMMATION DES PRODUITS LOCAUX	Accroître la consommation des produits locaux	Nombre d'opérations de promotion de consommation des produits locaux encadrées	17	79	Annuaire statistique
04	Promotion de l'équité dans les transactions commerciales	Mettre en place les mécanismes de protection du consommateur prévus par la loi et garantir l'exactitude des mesures dans les transactions commerciales	Nombre d'organes, d'équipements et d'infrastructures opérationnels acquis	7	107	Annuaire statistique

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 288

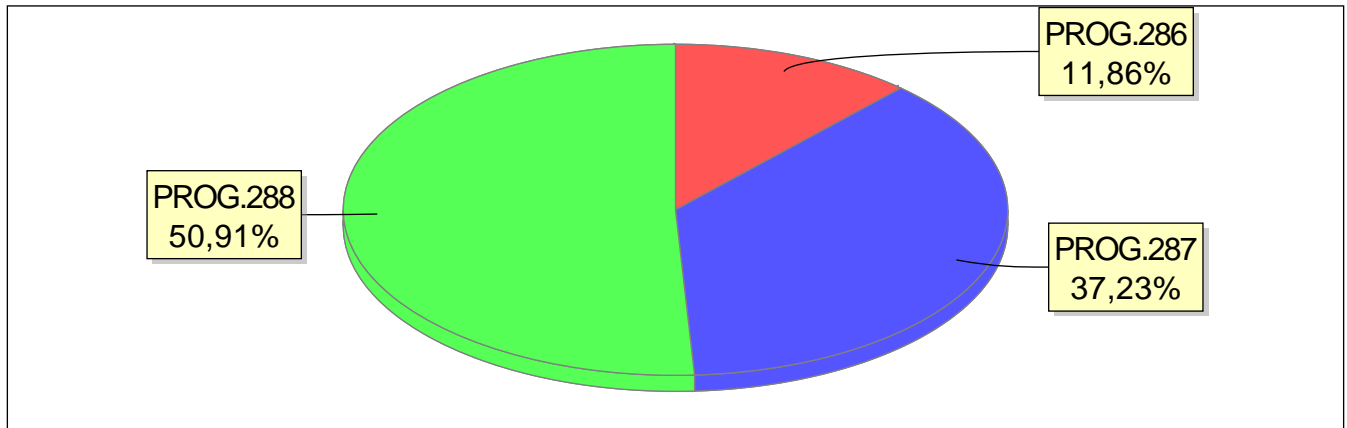
GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR COMMERCE						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du Ministère du Commerce	Mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance	8	92	
02	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au Ministère du Commerce	Documents de planification, de programmation et de budgétisation produits annuellement dans les délais	4	29	ANNUAIRE STATISTIQUE
03	GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE	Assurer une bonne exécution financière des programmes	Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais	8	38	RAPPORTS D'EXECUTION PRODUITS
04	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques	Annuaire statistique produit annuellement	0	6	ANNUAIRE STATISTIQUE
05	AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL	Doter les services d'infrastructures et d'équipements adéquats	Proportion des personnels disposant d'un poste de travail fixe	27	60	Annuaire statistique
07	DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	Accroître qualitativement les ressources humaines	Taux de mise en œuvre du cadre organique	0	95	
08	DÉVELOPPEMENT DES TIC	Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du ministère	Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique au ministère	0	60	
09	CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE	Améliorer le fonctionnement et la performance des services au ministère	Nombre de rapports de mission	25	115	
10	CONSEIL JURIDIQUE	Veiller au respect des lois, des règlements, des accords et conventions au ministère	Nombre de documents juridiques produits et distribués	32	95	
11	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	Accroître la visibilité des actions menées au ministère	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une communication	16	110	
12	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES	Améliorer la gestion des ressources documentaires au Ministère	Proportion de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel	14	70	

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

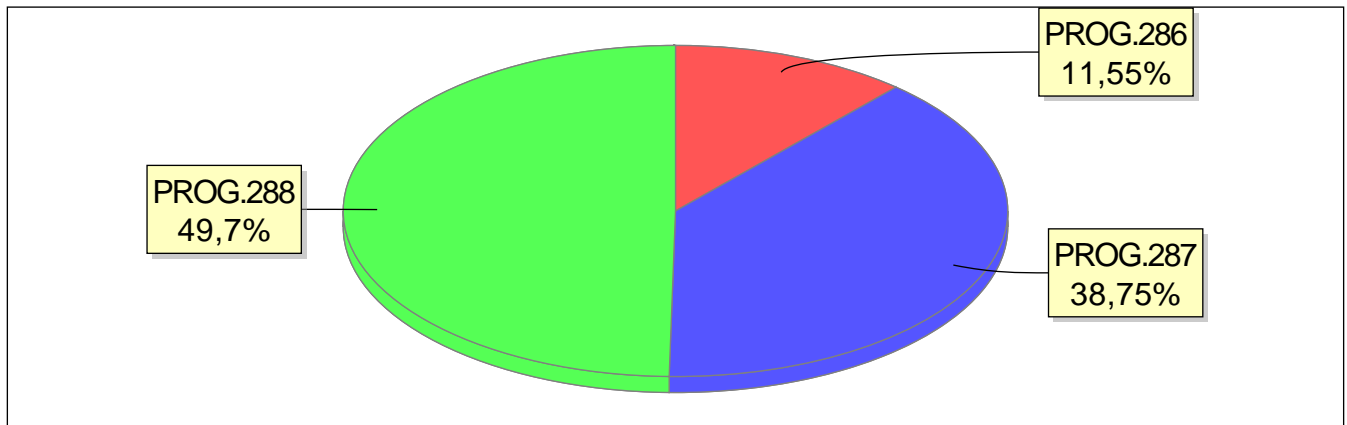
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
286	DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS	311 500 000	311 500 000	451 000 000	402 000 000	762 500 000	713 500 000
287	RÉGULATION DU COMMERCE INTÉRIEUR	1 472 765 000	1 472 765 000	921 000 000	921 000 000	2 393 765 000	2 393 765 000
288	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR COMMERCE	2 794 735 000	2 792 735 000	479 000 000	277 000 000	3 273 735 000	3 069 735 000
TOTAL		4 579 000 000	4 577 000 000	1 851 000 000	1 600 000 000	6 430 000 000	6 177 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 286

DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS

RESPONSABLE DU PROGRAMME

JOSEPH NDUMBE MOTOMBY

■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme de développement des exportations s'articule autour des cinq (05) actions suivantes :

- la consolidation de la présence des produits camerounais sur les marchés traditionnels;
 - la création des conditions pour la pénétration des marchés émergents ;
 - l'élargissement des débouchés et des parts de marché dans la Sous-région Afrique Centrale (CEMAC, CEEAC) et le reste du continent ;
 - la pénétration du marché américain ;
- la mise en place des infrastructures d'amélioration du commerce transfrontalier.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Contribuer à l'amélioration de la compétitivité des produits locaux, conquérir de nouveaux marchés et attirer les investissements étrangers.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de marchés extérieurs prospectés	nb	2014	18	2016	26

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 03:** CONSOLIDATION DE LA PRESENCE DES PRODUITS CAMEROUNAIS SUR LES MARCHES TRADITIONNELS, NOTAMMENT DANS CERTAINS ETATS MEMBRES DE L'UNION EUROPEENNE (GRANDE BRETAGNE, BELGIQUE ET ITALIE)
- ACTION 04:** CREATION DES CONDITIONS POUR LA PENETRATION DES MARCHES EMERGENTS (BRESIL, INDE ET TURQUIE)
- ACTION 05:** ELARGISSEMENT DES DEBOUCHES ET DES PARTS DE MARCHÉ DANS LA SOUS-REGION AFRIQUE CENTRALE (CEMAC ET CEEAC) ET LE RESTE DU CONTINENT (ANGOLA, NIGERIA ET RSA)
- ACTION 06:** PÉNÉTRATION DU MARCHÉ AMÉRICAIN
- ACTION 07:** MISE EN PLACE DES INFRASTRUCTURES D'AMELIORATION DU COMMERCE TRANSFRONTALIER

■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Le commerce extérieur est caractérisé par un déficit structurel de la balance commerciale. Les exportations ne couvrent pas les importations car le Cameroun importe en grandes quantités des produits manufacturés et alimentaires, et exporte principalement des produits, dont le nombre est restreint à environ six (06), à l'état brut, qui sont majoritairement orientés vers l'Europe et la Sous-région Afrique Centrale. Ainsi, le déficit de la balance commerciale est essentiellement imputable d'une part, à la faiblesse de l'offre en produits d'exportation et notamment ceux à valeur ajoutée et d'autre part, à l'augmentation sans cesse croissante des importations. De ce fait, la contribution des exportations à la

croissance économique s'en trouve amoindrie. Dans le souci d'une part, d'inverser cette tendance et d'autre part, de préserver les engagements pris dans le cadre de la coopération commerciale bilatérale et multilatérale.

Pour infléchir cette tendance, le Ministère du Commerce entend :

- consolider la présence des produits camerounais sur les marchés traditionnels ;
- pénétrer les marchés émergents ;
- élargir les débouchés et les parts de marchés dans la Sous-Région Afrique Centrale et le reste du continent ;
- pénétrer le marché américain ;
- mettre en place des infrastructures d'amélioration du commerce transfrontalier.

■ 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 03

CONSOLIDATION DE LA PRESENCE DES PRODUITS CAMEROUNAIS SUR LES MARCHES TRADITIONNELS, NOTAMMENT DANS CERTAINS ETATS MEMBRES DE L'UNION EUROPEENNE (GRANDE BRETAGNE, BELGIQUE ET ITALIE)

En vue de la réalisation de cette action, un certain nombre d'activités ont été menées, notamment :

- l'installation, en décembre 2012, d'une vitrine d'exposition et d'un kiosque de dégustation à l'Ambassade du Cameroun à Paris ;
- les négociations engagées avec SN Bruxelles en vue de l'intégration des produits camerounais dans les menus servis à bord des aéronefs au départ et à destination du Cameroun, ont été concluantes. Aujourd'hui, la quasi-totalité des produits utilisés pour la confection des repas servis à bord des vols de BRUSSELS AIRLINES est d'origine camerounaise ;
- l'intégration du poivre de Penja, associé au foie gras, dans le menu international d'Air France ;
- la participation active à l'accord de partenariat volontaire avec l'Union Européenne sur le bois.

C'est aussi à travers les foires et foras que le MINCOMMERCE a oeuvré à la promotion des produits camerounais, ainsi, du 11 au 14 octobre, 87 opérateurs économiques ont pris part à la quatorzième foire de la Confédération des Hommes d'Affaires et Industriels de Turquie (MUSIAD) ainsi qu'au Forum .

OBJECTIF 1. Favoriser la présence des produits Camerounais sur les marchés traditionnels

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de marchés traditionnels consolidés	nb	2014	18	2019	24

ACTION 04**CREATION DES CONDITIONS POUR LA PENETRATION DES MARCHES EMERGENTS
(BRESIL, INDE ET TURQUIE)**

C'est dans le cadre de la conduite de cette action que :

- les Journées Economiques et Commerciales du Cameroun (JEC) au Brésil (du 12 au 17 juillet 2012) ont eu lieu et ont connu un franc succès, avec notamment la création d'une société mixte brésilo-camerounaise pour la production du maïs et du soja dans le Grand Nord ;
- le Cameroun a pris part, du 11 au 14 octobre 2012, à la 14ème foire de la Confédération des Hommes d'Affaires et Industriels de Turquie (MUSIAD), ainsi qu'au Forum international des affaires de Turquie, avec une délégation de 87 opérateurs économiques ;
- le troisième round des négociations a eu lieu à Istanbul les 8 et 9 mai 2012 entre le Cameroun et la Turquie.

Les activités dont l'exécution physique est ici présentée devaient, selon les prévisions budgétaires, être financées à hauteur de 78 000 000 FCFA. Cette somme a été entièrement utilisée ; d'où un taux de consommation de 100%.

OBJECTIF 1. Conquérir de nouveaux débouchés dans les pays émergents

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de marchés émergents pénétrés	nb	2014	6	2019	13

ACTION 05**ELARGISSEMENT DES DEBOUCHES ET DES PARTS DE MARCHÉ DANS LA SOUS-REGION AFRIQUE CENTRALE (CEMAC ET CEEAC) ET LE RESTE DU CONTINENT
(ANGOLA, NIGERIA ET RSA)**

L'objectif de cette action est de conquérir de nouveaux débouchés et d'élargir la gamme des produits à l'exportation. Pour y parvenir, les activités ci-après doivent être mises en oeuvre :

- l'organisation des Journées Economiques et Commerciales en République Sud africaine et au Nigeria ;
- l'organisation de la Foire Transfrontalière de la CEMAC (FOTRAC) à Kyé-Ossi ;
- la participation à la Foire Internationale de Lagos au Nigéria ;
- le classement par séries et le ciblage des besoins du marché nigérian en produits d'origine camerounaise ;
- la construction des marchés frontaliers d'Alaki dans la Région du Sud et d'Amchidé dans la Région de l'Extrême-Nord et de Doumo dans la Région du Nord ;
- l'appui aux femmes impliquées dans le commerce informel transfrontalier.

OBJECTIF 1. Conquérir de nouveaux débouchés

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nouveaux débouchés prospectés	nb	2014	3	2019	8

ACTION 06**PÉNÉTRATION DU MARCHÉ AMÉRICAIN**

Il ressort des activités qui ont ici été menées que :

-le Ministre du Commerce a participé à la 11ème Conférence Ministérielle de l'AGOA à Washington en juin 2012. Le Cameroun a été élu à cette occasion Vice-président du Comité Consultatif Africain et a été désigné pour abriter la 12ème Conférence qui se tiendra en 2015. Une entreprise camerounaise, La Maraîchère, a décroché un financement de 15.000.000 USD (5,33 milliards de FCFA) pour la fourniture de compléments alimentaires ;

-les Journées Economiques et Commerciales du Cameroun aux Etats-Unis se sont déroulées du 12 au 15 septembre 2012 à Washington et à Chicago. Quarante six (46) entreprises, dont 13 opérant dans le domaine des infrastructures, 18 dans l'agriculture et l'agro-alimentaire, 07 dans les services et 08 dans l'artisanat, ont pris part à ces rencontres. Des contacts ont été noués, notamment (i) celui entre la SITRAC, une entreprise camerounaise de fabrication de câbles électriques, et EXIM BANK, (ii) celui entre le FEICOM et des sociétés américaines désirant investir dans la construction des logements sociaux au Cameroun.

Un montant de 54 000 000 de francs CFA a été alloué aux activités mis en exergue dans le cadre de la mise en oeuvre de cette action. Les crédits consommés pour les réalisations y relatives s'élèvent à 52 517 000, soit un taux d'exécution financière de l'ordre de 97, 25 %.

OBJECTIF 1. Augmenter les exportations à travers la conquête des parts additionnelles de marché dans le cadre de l'AGOA.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de produits exportés vers les USA	-	2014	3	2019	10

ACTION 07**MISE EN PLACE DES INFRASTRUCTURES D'AMELIORATION DU COMMERCE TRANSFRONTALIER**

Les activités ici concernées portent sur :

-la mise en place des hôtels de commerce dans les Régions frontalières;

-la construction, l'équipement, ainsi que la sécurisation, et l'aménagement des sites des marchés frontaliers ;

l'appui aux femmes impliquées dans le commerce informel transfrontalier

OBJECTIF 1. Faciliter les échanges commerciaux dans un cadre mieux organisé et dans des conditions dignes.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'infrastructures opérationnelles construites dans les zones frontalières	nb	2014	4	2019	28

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
03	CONSOLIDATION DE LA PRESENCE DES PRODUITS CAMEROUNAIS SUR LES MARCHES TRADITIONNELS, NOTAMMENT DANS CERTAINS ETATS MEMBRES DE L'UNION EUROPEENNE (GRANDE BRETAGNE, BELGIQUE ET ITALIE)	46 500 000	46 500 000	145 000 000	145 000 000	191 500 000	191 500 000
04	CREATION DES CONDITIONS POUR LA PENETRATION DES MARCHES EMERGENTS (BRESIL, INDE ET TURQUIE)	120 000 000	120 000 000	0	0	120 000 000	120 000 000
05	ELARGISSEMENT DES DEBOUCHES ET DES PARTS DE MARCHÉ DANS LA SOUS-REGION AFRIQUE CENTRALE (CEMAC ET CEEAC) ET LE RESTE DU CONTINENT (ANGOLA, NIGERIA ET RSA)	133 000 000	133 000 000	53 000 000	53 000 000	186 000 000	186 000 000
06	PÉNÉTRATION DU MARCHÉ AMÉRICAIN	12 000 000	12 000 000	0	0	12 000 000	12 000 000
07	MISE EN PLACE DES INFRASTRUCTURES D'AMÉLIORATION DU COMMERCE TRANSFRONTALIER	0	0	253 000 000	204 000 000	253 000 000	204 000 000
TOTAL		311 500 000	311 500 000	451 000 000	402 000 000	762 500 000	713 500 000

7. PROGRAMME 287

RÉGULATION DU COMMERCE INTÉRIEUR

RESPONSABLE DU PROGRAMME

VALENTIN JOSE MBARGA BIHINA

Directeur du Commerce Intérieur

■ 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme de régulation du marché intérieur comporte quatre (4) actions à savoir :

- la lutte contre les pratiques commerciales illicites ;
- l'amélioration de l'organisation des circuits de commercialisation;
- la promotion de la consommation des produits locaux ;
- la promotion de l'équité dans les transactions commerciales.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Structurer les circuits de distribution en vue d'assurer un approvisionnement régulier du marché intérieur dans des conditions de saine concurrence et stimuler la croissance par la consommation intérieure.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de marchés modernes et périodiques construits	nb	2013	96	2014	250

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** LUTTE CONTRE LES PRATIQUES COMMERCIALES ILLICITES
- ACTION 02:** AMELIORATION DE LA STRUCTURATION DES CIRCUITS DE DISTRIBUTION DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION
- ACTION 03:** PROMOTION DE LA CONSOMMATION DES PRODUITS LOCAUX
- ACTION 04:** PROMOTION DE L'ÉQUITÉ DANS LES TRANSACTIONS COMMERCIALES

■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Dans un contexte économique libéralisé, la mission de régulation du marché intérieur, assignée au MINCOMMERCE, se heurte à la persistance de certaines pesanteurs qui tendent à alimenter la spéculation au détriment du consommateur. Il s'agit notamment du non respect des normes en matière des prix et de la qualité, de la non-structuration des filières de distribution des produits de grande consommation et de l'extraversion des habitudes de consommation des ménages.

Pour y faire face, le Ministère du Commerce entend renforcer le dispositif de lutte contre les pratiques commerciales illicites, améliorer la structuration des circuits de commercialisation, encourager la consommation des produits locaux et l'équité dans les transactions commerciales, et promouvoir l'équité dans les transactions commerciales.

7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

LUTTE CONTRE LES PRATIQUES COMMERCIALES ILLICITES

Cette action vise à assurer l'opérationnalité et l'efficacité des structures de lutte contre les pratiques commerciales illicites. A cet effet, les activités ci-après seront menées :

- l'élaboration d'un manuel bilingue de procédures des travaux métrologiques;
- l'acquisition des tenues de travail pour inspections et contrôles.

OBJECTIF 1. Assurer l'opérationnalité et l'efficacité des structures de lutte contre les pratiques commerciales illicites

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de structures opérationnelles	nb	2015	72	2017	151
2	Nombre de matériels acquis	nb	2014	125	2016	436

ACTION 02

AMELIORATION DE LA STRUCTURATION DES CIRCUITS DE DISTRIBUTION DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION

Il s'agit de structurer les circuits de distribution des produits de grande consommation. Cette action comporte des mesures destinées à éliminer les goulots d'étranglement encore existants et des mesures incitatives visant à stimuler l'offre proprement dite. D'où la nécessité de mener un certain nombre d'activités notamment :

- l'élaboration d'un répertoire bilingue des marchés et foires du Cameroun;
- la mise en place d'une Bourse des Matières Premières;
- la revue du projet d'appui à la construction et à la réhabilitation des marchés périodiques et urbains ;
- la construction des marchés périodiques;
- la construction de 02 marchés de gros ;
- la mise en place d'un système d'information sur le marché ;
- la construction de 05 marchés témoins de poulets ;
- l'étude pour la formulation du projet de renforcement des capacités des acteurs d'approvisionnement des villes en produits vivriers.

OBJECTIF 1. Structurer les circuits de distribution des produits de grande consommation

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de marchés périodiques et frontaliers construits et de marchés urbains modernes promus	nb	2014	96	2016	196

ACTION 03**PROMOTION DE LA CONSOMMATION DES PRODUITS LOCAUX**

Cette action vise à accroître la consommation des produits locaux. Aussi importera-t-il, dans le cadre de sa mise en œuvre de réaliser, les activités suivantes :

- appui à l'organisation des foires et manifestations promotionnelles (PROMOTE ; FIDD ; COSMETIKA ; BATIMAID, FOMARIC) ;
- organisation des journées de dégustation et de promotion des produits locaux (Textile Show, FESTICACAO, FESTICOFFEE, plantain, manioc, NDE'LICES).

OBJECTIF 1. Accroître la consommation des produits locaux

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'opérations de promotion de consommation des produits locaux encadrées	nb	2015	17	2017	79

ACTION 04**Promotion de l'équité dans les transactions commerciales**

L'intérêt de cette action réside dans l'accélération du processus de mise en place des mécanismes de protection du consommateur prévus par la loi et la préservation ou la recherche de la justesse des mesures dans les transactions commerciales. Il sera question de mener les activités ci-après :

- acquisition d'un logiciel de gestion des opérations de barèmage et d'étalonnage des récipients de mesures ;
- équipement en matériels métrologiques ;
- construction et équipement d'un poste de jaugeage à Bafoussam ;
- réhabilitation du poste de jaugeage de Garoua ;
- organisation de la journée de la Métrologie légale ;
- organisation de la Journée Mondiale du consommateur ;
- modernisation du conservatoire des équipements de la métrologie ;
- construction et équipement d'un laboratoire de métrologie légale ;
- acquisition d'un camion étalon pour pesage dynamique ;
- dynamisation de la Commission Centrale de Constatation des Prix ;
- extension du dispositif de sécurisation des recettes relatives à la métrologie légale ;
- acquisition des bancs d'essais pour compteurs d'eau ;
- restauration des instruments traditionnels de mesure ;
- raccordement des étalons nationaux.

OBJECTIF 1. Mettre en place les mécanismes de protection du consommateur prévus par la loi et garantir l'exactitude des mesures dans les transactions commerciales

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'organes, d'équipements et d'infrastructures opérationnels acquis	nb	2015	7	2017	107

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	LUTTE CONTRE LES PRATIQUES COMMERCIALES ILLICITES	69 025 000	69 025 000	0	0	69 025 000	69 025 000
02	AMELIORATION DE LA STRUCTURATION DES CIRCUITS DE DISTRIBUTION DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION	1 265 240 000	1 265 240 000	635 000 000	635 000 000	1 900 240 000	1 900 240 000
03	PROMOTION DE LA CONSOMMATION DES PRODUITS LOCAUX	85 000 000	85 000 000	151 000 000	151 000 000	236 000 000	236 000 000
04	Promotion de l'équité dans les transactions commerciales	53 500 000	53 500 000	135 000 000	135 000 000	188 500 000	188 500 000
TOTAL		1 472 765 000	1 472 765 000	921 000 000	921 000 000	2 393 765 000	2 393 765 000

8. PROGRAMME 288

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU
SOUS SECTEUR COMMERCE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

BONIFACE BAYAOLA
Directeur des Affaires Générales

8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 288, intitulé gouvernance et appui institutionnel, vient en soutien aux deux précédents et comprend les onze (11) actions ci-après :

- coordination et suivi des activités des services du Ministère du Commerce ;
- études stratégiques et planification au Ministère du Commerce ;
- gestion financière et budgétaire ;
- développement du système d'information statistique ;
- amélioration du cadre de travail ;
- développement des ressources humaines ;
- développement des TIC ;
- contrôle et audit interne ;
- conseil juridique ;
- communication et relation publique ;
- gestion des ressources documentaires.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer le cadre et les conditions de travail

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'équipements acquis et d'infrastructures construites pour les services	nb	2013	173	2016	419

RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES
- ACTION 02:** ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION
- ACTION 03:** GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE
- ACTION 04:** DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE
- ACTION 05:** AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL
- ACTION 07:** DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 08:** DÉVELOPPEMENT DES TIC
- ACTION 09:** CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE
- ACTION 10:** CONSEIL JURIDIQUE
- ACTION 11:** COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES
- ACTION 12:** GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Dans la mise en oeuvre de la mission qui lui est assignée, le Ministère du Commerce fait face à des difficultés endogènes et exogènes que sont : la précarité des conditions et du cadre de travail due à l'insuffisance des ressources financières et matérielles ; l'insuffisance qualitative des ressources humaines ; l'absence des manuels de procédures pour les opérations de coordination et de contrôle des services. Afin d'y remédier, le Ministère du Commerce recherche les moyens lui permettant d'améliorer aussi bien les conditions et le cadre de travail que la gouvernance, d'accroître le rendement du personnel.

8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

Il est question d'assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du Ministère du Commerce. Les activités ci-après ont à cet effet été retenues:

- traduction en version anglaise et production du manuel des procédures administratives ;
- élaboration du document d'adaptation des procédures de gestion des ressources humaines ;
- acquisition, installation et extension d'une application informatique de gestion du courrier.

OBJECTIF 1. Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du Ministère du Commerce

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance	nb	2014	8	2019	92

ACTION 02

ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION

Elle porte sur l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de la dépense au Ministère du Commerce, et devra être mise en uvre à travers les activités ci-après :

- actualisation de la stratégie du Ministère du Commerce ;
- élaboration des documents de planification, de programmation et de budgétisation.

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au Ministère du Commerce

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Documents de planification, de programmation et de budgétisation produits annuellement dans les délais	nb	2014	4	2019	29

ACTION 03**GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE**

Elle a pour but d'assurer une bonne exécution financière des programmes grâce à :

- la production des rapports d'exécution physico-financière trimestriels, semestriel et annuel;
- l'élaboration du plan de passation des marchés;
- l'élaboration du RAP.

OBJECTIF 1. Assurer une bonne exécution financière des programmes

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais	nb	2014	8	2019	38

ACTION 04**DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE**

Il est question dans cette action de mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques

OBJECTIF 1. Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Annuaire statistique produit annuellement	nb	2014	0	2019	6

ACTION 05**AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL**

Le principal objectif de cette action est d'améliorer les conditions matérielles de travail grâce à :

- la construction et la sécurisation des délégations régionales et départementales ;
- l'extension, la réfection ainsi que l'équipement de délégations départementales, en mobilier de bureau et en matériel informatique ;
- la mise à disposition de certaines commodités (réfrigérateurs, splits, rideaux...)
- l'extension de l'installation de la vidéo surveillance dans les services centraux ;
- l'acquisition du matériel roulant.

OBJECTIF 1. Doter les services d'infrastructures et d'équipements adéquats

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des personnels disposant d'un poste de travail fixe	%	2014	27	2019	60

ACTION 07**DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES**

Il importe ici d'accroître qualitativement les ressources humaines en s'appuyant sur le renforcement des capacités du personnel.

OBJECTIF 1. Accroître qualitativement les ressources humaines

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de mise en œuvre du cadre organique	%	2014	0	2019	95

ACTION 08**DÉVELOPPEMENT DES TIC**

Le développement des TIC vise à optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du Ministère. Il porte précisément sur :

- l'élaboration du schéma directeur informatique ;
- l'augmentation de la bande passante du réseau internet du MINCOMMERCE ;
- l'entretien et l'extension du réseau internet ;
- la mise en place d'un réseau sans fil au MINCOMMERCE (WIFI).

OBJECTIF 1. Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du ministère

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique au ministère	%	2014	0	2019	60

ACTION 09**CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE**

La mise en œuvre de l'action relative au contrôle et à l'audit interne consiste à améliorer le fonctionnement et la performance des services.

OBJECTIF 1. Améliorer le fonctionnement et la performance des services au ministère

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de rapports de mission	nb	2014	25	2019	115

ACTION 10**CONSEIL JURIDIQUE**

Le Conseil juridique veille au respect des lois, des règlements, des accords et conventions au ministère. A cet effet, il procèdera à l'élaboration d'un guide sur les accords commerciaux dont le Cameroun est partie, et d'un recueil de textes sur le commerce.

OBJECTIF 1. Veiller au respect des lois, des règlements, des accords et conventions au ministère

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de documents juridiques produits et distribués	nb	2014	32	2019	95

ACTION 11**COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES**

Parce qu'elle consiste à accroître la visibilité des actions menées au sein du ministère, l'action de communication et de relation publique devra porter sur :

- l'acquisition et installation d'un studio audionumérique et caméra numérique ;
- la production des outils de communication ;
- la mise en place d'une foire virtuelle pour la commercialisation en ligne des produits.

OBJECTIF 1. Accroître la visibilité des actions menées au ministère

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une communication	nb	2014	16	2019	110

ACTION 12**GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES**

Cette action vise à améliorer la gestion des ressources documentaires au Ministère. Pour ce faire, elle devra se mettre en uvre à travers :

- l'aménagement et l'équipement de l'espace d'archivage ;
- l'aménagement et l'équipement de la bibliothèque.

OBJECTIF 1. Améliorer la gestion des ressources documentaires au Ministère

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel	%	2014	14	2019	70

8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	619 000 000	619 000 000	20 000 000	20 000 000	639 000 000	639 000 000
02	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION	68 235 000	68 235 000	20 000 000	20 000 000	88 235 000	88 235 000
03	GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE	27 000 000	27 000 000	0	0	27 000 000	27 000 000
04	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE	44 000 000	44 000 000	16 500 000	16 500 000	60 500 000	60 500 000
05	AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL	1 133 500 000	1 131 500 000	407 500 000	205 500 000	1 541 000 000	1 337 000 000
07	DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	761 000 000	761 000 000	0	0	761 000 000	761 000 000
08	DÉVELOPPEMENT DES TIC	9 000 000	9 000 000	15 000 000	15 000 000	24 000 000	24 000 000
09	CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE	63 000 000	63 000 000	0	0	63 000 000	63 000 000
10	CONSEIL JURIDIQUE	24 500 000	24 500 000	0	0	24 500 000	24 500 000
11	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	10 000 000	10 000 000	0	0	10 000 000	10 000 000
12	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES	35 500 000	35 500 000	0	0	35 500 000	35 500 000
TOTAL		2 794 735 000	2 792 735 000	479 000 000	277 000 000	3 273 735 000	3 069 735 000

ANNEXE
TABLEAU DE BUDGETISATION

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Secteur	9	PRODUCTION ET COMMERCE	6 427 000	6 174 000
Fonction	91	Affaires communes de la production, du commerce et de l'emploi	6 427 000	6 174 000
Programme	286	DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS	762 500	713 500
Action	03	CONSOLIDATION DE LA PRESENCE DES PRODUITS CAMEROUNAIS SUR LES MARCHES TRADITIONNELS, NOTAMMENT DANS CERTAINS ETATS MEMBRES DE L'UNION EUROPEENNE (GRANDE BRETAGNE, BELGIQUE ET ITALIE)	191 500	191 500
Article	33 00 01	Direction du Commerce Extérieur	145 000	145 000
Paragraphe	2040	Etudes d'économie générale	145 000	145 000
Article	43 54 06	Conseil Economique et Commercial de Bruxelles	46 500	46 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6141	Abonnements et consommations d'eau	5 000	5 000
	6142	Abonnements et consommations d'électricité	9 000	9 000
	6144	Consommation de gaz et autres énergies	6 000	6 000
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 000	1 000
	6172	Indemnités de mission à l'étranger	2 000	2 000
	6174	Frais de réception	3 000	3 000
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	4 000	4 000
	6180	Assurances	3 000	3 000
	6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	3 500	3 500
	6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	2 000	2 000
	6272	Rémunération du personnel sous contrat en poste à l'étranger (ambassades et représentations)	5 000	5 000
Action	04	CREATION DES CONDITIONS POUR LA PENETRATION DES MARCHES EMERGENTS (BRESIL, INDE ET TURQUIE)	120 000	120 000
Article	33 00 01	Direction du Commerce Extérieur	120 000	120 000
Paragraphe	6103	Achats de mobilier de bureau	5 000	5 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
	6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000	5 000
	6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	16 000	16 000
	6152	Locations de véhicules	5 000	5 000
	6156	Locations des matériels techniques	7 000	7 000
	6172	Indemnités de mission à l'étranger	10 000	10 000
	6174	Frais de réception	10 000	10 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	50 000	50 000
Action	05	ELARGISSEMENT DES DEBOUCHES ET DES PARTS DE MARCHÉ DANS LA SOUS-REGION AFRIQUE CENTRALE (CEMAC ET CEEAC) ET LE RESTE DU CONTINENT (ANGOLA, NIGERIA ET RSA)	186 000	186 000
Article	33 00 01	Direction du Commerce Extérieur	134 500	134 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 000	6 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	54 500	54 500
6269	Primes spécifiques	3 000	3 000
2028	Restructuration du personnel, amélioration de la gestion des ressources humaines	12 000	12 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	16 000	16 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	25 000	25 000
Article 35 00 10	Comité Technique National Balance Commerciale	11 500	11 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6269	Primes spécifiques	3 000	3 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
Article 35 00 51	Cellule des Opérations Commerciales auprès du Guichet Unique	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 35 00 52	COMITE D'ORGANISATION DE LA FOIRE TRANSFRONTALIERE DE LA CEMAC	6 000	6 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 35 00 63	COMITE NATIONAL D' AGREMENT DES PRODUITS INDUSTRIELS POUR LA CEMAC	5 000	5 000
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	5 000	5 000
Article 64 18 19	COMMUNE DE KYE OSSI	25 000	25 000
Paragraphe 2040	Etudes d'économie générale	25 000	25 000
Action 06	PÉNÉTRATION DU MARCHÉ AMÉRICAIN	12 000	12 000
Article 43 52 02	Conseil Economique et Commercial de Washington	12 000	12 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6141	Abonnements et consommations d'eau	5 000	5 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	6 000	6 000
Action 07	MISE EN PLACE DES INFRASTRUCTURES D'AMELIORATION DU COMMERCE TRANSFRONTALIER	253 000	204 000
Article 64 11 76	COMMUNE D'OBALA	14 000	14 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	14 000	14 000
Article 64 15 25	COMMUNE DE MAYO OULO	139 000	90 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	139 000	90 000
Article 64 18 19	COMMUNE DE KYE OSSI	20 000	20 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	20 000	20 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 19 20	Commune d'Eyou modjock	80 000	80 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	80 000	80 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 287	RÉGULATION DU COMMERCE INTÉRIEUR	2 393 765	2 393 765
Action 01	LUTTE CONTRE LES PRATIQUES COMMERCIALES ILLICITES	69 025	69 025
Article 35 00 15	Comité Antidumping et des Subventions	2 000	2 000
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
Article 35 00 40	Comité de lutte contre la Fraude, la Contrebande et la Contrefaçon	1 100	1 100
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	1 100	1 100
Article 35 00 62	Commission Nationale de la Concurrence	11 500	11 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	7 500	7 500
Article 37 00 02	Brigade Nationale de Contrôle et de Repression de la Fraude	54 425	54 425
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	34 425	34 425
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	6 000	6 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
Action 02	AMELIORATION DE LA STRUCTURATION DES CIRCUITS DE DISTRIBUTION DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION	1 900 240	1 900 240
Article 33 00 02	Direction du Commerce Intérieur	791 000	791 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 000	6 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	750 000	750 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	3 000	3 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	10 000	10 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 33 00 021	Sous Direction de la Promotion de l'Activité Commerciale et de l'Encadrement des Associations de Consommateurs	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 33 00 04	Direction de la Métrologie, de la Qualité et des Prix	85 440	85 440
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	2 500	2 500
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	50 940	50 940
6267	Primes de rendement	15 000	15 000
Article 35 00 70	Comité Huile de Palme	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 36 00 04	Observatoire National des Produits de Grande Consommation	12 000	12 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	3 000	3 000
Article 36 00 06	Unité de Suivi des Recettes de la Métrologie	31 100	31 100
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	31 100	31 100
Article 45 10 05	Délégation Départementale du commerce Djerem	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 10 10	Délégation Départementale du Commerce du Faro et Deo	6 500	6 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 10 15	Délégation Départementale du commerce du Mayo-Banyo	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 10 20	Délégation Départementale du Commerce du Mbéré	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 10 25	Délégation Départementale du commerce de la Vina	6 500	6 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 11 05	Délégation Départementale du Commerce de la Haute Sanaga	7 000	7 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 11 10	Délégation Départementale du Commerce de la Lékié	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 11 15	Délégation Départementale du Commerce du Mbam et Inoubou	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 11 20	Délégation Départementale du Commerce du Mbam et Kim	6 500	6 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 11 25	Délégation Départementale du Commerce de la Mefou et Afamba	7 500	7 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 11 30	Délégation Départementale du Commerce de la Mefou et Akono	6 000	6 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 11 35	Délégation Départementale du Commerce du Mfoundi	8 500	8 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 11 40	Délégation Départementale du Commerce du Nyong et Kélé	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 11 45	Délégation Départementale du Commerce du Nyong et Mfoumou	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 11 50	Délégation Départementale du Commerce du Nyong et So'o	6 500	6 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 12 05	Délégation Départementale du Commerce de la Bouba-Ngoko	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 12 10	Délégation Départementale du Commerce du Haut-Nyong	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 12 15	Délégation Départementale du Commerce de la Kadey	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 12 20	Délégation Départementale du Commerce du Lom et Djerem	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 13 05	Délégation Départementale du Commerce du Diamaré	10 500	10 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
	6262	Gratifications	2 500	2 500
Article	45 13 10	Délégation Départementale du Commerce du Logone et Chari	9 000	9 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
	6262	Gratifications	1 500	1 500
Article	45 13 15	Délégation Départementale du Commerce du Mayo Danaï	8 000	8 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6262	Gratifications	2 500	2 500
Article	45 13 20	Délégation Départementale du Commerce du Mayo Kani	7 500	7 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
	6262	Gratifications	1 500	1 500
Article	45 13 25	Délégation Départementale du Commerce du Mayo Sava	6 500	6 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6262	Gratifications	2 500	2 500
Article	45 13 30	Délégation Départementale du Commerce du Mayo Tsanaga	5 500	5 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6262	Gratifications	1 500	1 500
Article	45 14 05	Délégation Départementale du Commerce du Moungo	6 500	6 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
	6262	Gratifications	1 500	1 500
Article	45 14 10	Délégation Départementale du Commerce du Nkam	5 000	5 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6262	Gratifications	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	45 14 15	Délégation Départementale du Commerce de la Sanaga Maritime	5 500	5 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6262	Gratifications	1 500	1 500
Article	45 14 20	Délégation Départementale du Commerce du Wouri	10 500	10 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
	6262	Gratifications	2 500	2 500
Article	45 15 05	Délégation Départementale du Commerce de la Benoué	6 000	6 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6262	Gratifications	1 500	1 500
Article	45 15 10	Délégation Départementale du Commerce du Faro	7 000	7 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
	6262	Gratifications	1 500	1 500
Article	45 15 15	Délégation Départementale du Commerce du Mayo Louti	5 500	5 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6262	Gratifications	1 500	1 500
Article	45 15 20	Délégation Départementale du Commerce du Mayo-Rey	5 000	5 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6262	Gratifications	1 500	1 500
Article	45 16 05	Délégation Départementale du Commerce de Boyo	5 000	5 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6262	Gratifications	1 500	1 500
Article	45 16 10	Délégation Départementale du Commerce de Bui	5 000	5 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 16 15	Délégation Départementale du Commerce de Donga-Mantung	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 16 20	Délégation Départementale du Commerce de la Mentchum	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 16 25	Délégation Départementale du Commerce de la Mezam	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 16 30	Délégation Départementale du Commerce de la Momo	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 16 35	Délégation Départementale du Commerce de Ngo Ketunja	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 17 05	Délégation Départementale du Commerce de Bamboutos	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 17 10	Délégation Départementale du Commerce du Haut-Nkam	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 17 15	Délégation Départementale du Commerce des Hauts-Plateaux	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6262	Gratifications	1 500	1 500
Article	45 17 20	Délégation Départementale du Commerce du Koung-Khi	5 000	5 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6262	Gratifications	1 500	1 500
Article	45 17 25	Délégation Départementale du Commerce de la Menoua	6 000	6 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6262	Gratifications	1 500	1 500
Article	45 17 30	Délégation Départementale du Commerce de la Mifi	8 000	8 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
	6262	Gratifications	1 500	1 500
Article	45 17 35	Délégation Départementale du Commerce du Ndé	5 000	5 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6262	Gratifications	1 500	1 500
Article	45 17 40	Délégation Départementale du Commerce du Noun	5 000	5 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6262	Gratifications	1 000	1 000
Article	45 18 05	Délégation Départementale du Commerce du Dja et Lobo	5 000	5 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6262	Gratifications	1 500	1 500
Article	45 18 10	Délégation Départementale du Commerce de la Mvila	12 000	12 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6262	Gratifications	2 500	2 500
Article	45 18 15	Délégation Départementale du Commerce de l'Océan	7 700	7 700
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
	6262	Gratifications	2 200	2 200
Article	45 18 20	Délégation Départementale du Commerce de la Vallée du Ntem	5 500	5 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6262	Gratifications	1 500	1 500
Article	45 19 05	Délégation Départementale du Commerce du Fako	6 500	6 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6262	Gratifications	2 000	2 000
Article	45 19 10	Délégation Départementale du Commerce du Koupé et Manengouba	5 000	5 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6262	Gratifications	1 500	1 500
Article	45 19 15	Délégation Départementale du Développement du Commerce du Lebalem	5 500	5 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6262	Gratifications	1 500	1 500
Article	45 19 20	Délégation Départementale du Commerce de la Manyu	5 000	5 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6262	Gratifications	1 500	1 500
Article	45 19 25	Délégation Départementale du Commerce de la Mémé	7 000	7 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
	6262	Gratifications	1 500	1 500
Article	45 19 30	Délégation Départementale du Commerce du Ndian	5 000	5 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 64 10 06	COMMUNE DE BELEL	20 000	20 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	20 000	20 000
Article 64 10 14	COMMUNE DE MAYO-BALEO	20 000	20 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	20 000	20 000
Article 64 11 22	COMMUNE DE DZENG	20 000	20 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	20 000	20 000
Article 64 11 25	commune de Mfou	20 000	20 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	20 000	20 000
Article 64 11 60A	COMMUNE DE NDIKINIMEKI	20 000	20 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	20 000	20 000
Article 64 11 75	COMMUNE DE NKOLAFAMBA	40 000	40 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	40 000	40 000
Article 64 11 79	COMMUNE DE YOKO	20 000	20 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	20 000	20 000
Article 64 12 20	commune de Diang	20 000	20 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	20 000	20 000
Article 64 12 27	COMMUNE DE MESSOK	20 000	20 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	20 000	20 000
Article 64 12 38	COMMUNE DE YOKADOUMA	20 000	20 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	20 000	20 000
Article 64 13 28	COMMUNE DE KAI-KAI	20 000	20 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	20 000	20 000
Article 64 13 50	COMMUNE DE MERI	20 000	20 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	20 000	20 000
Article 64 13 66	COMMUNE DE PORHI	20 000	20 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	20 000	20 000
Article 64 14 04	COMMUNE DE DIBOMBARI	20 000	20 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	20 000	20 000
Article 64 14 20	commune de Loum	20 000	20 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	20 000	20 000
Article 64 14 50	COMMUNE DE MASOCK SONGLOULOU	20 000	20 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	20 000	20 000
Article 64 15 17	COMMUNE DE NGONG	20 000	20 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	20 000	20 000
Article 64 15 43	COMMUNE DE POLI	20 000	20 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	20 000	20 000
Article 64 16 06A	Commune d'Oku	20 000	20 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	20 000	20 000
Article 64 16 40	COMMUNE DE NDU	20 000	20 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	20 000	20 000
Article 64 16 60	COMMUNE DE WIDIKUM	20 000	20 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	20 000	20 000
Article 64 16 63	Commune d'Andek	20 000	20 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	20 000	20 000
Article 64 17 08	COMMUNE DE BAHAM	20 000	20 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	20 000	20 000
Article 64 17 38	COMMUNE DE FOKOUE	20 000	20 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	20 000	20 000
Article 64 17 49	COMMUNE DE NJIMOM	20 000	20 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	20 000	20 000
Article 64 18 22	COMMUNE DE MAAN	20 000	20 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	20 000	20 000
Article 64 18 24	COMMUNE DE MENGONG	20 000	20 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	20 000	20 000
Article 64 18 32	COMMUNE DE MVENGUE	20 000	20 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	20 000	20 000
Article 64 19 16	COMMUNE DE MBONGE	20 000	20 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	20 000	20 000
Article 64 19 44	COMMUNE DE TOMBEL	20 000	20 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	20 000	20 000
Action 03	PROMOTION DE LA CONSOMMATION DES PRODUITS LOCAUX	236 000	236 000
Article 33 00 02	Direction du Commerce Intérieur	85 000	85 000
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6152	Locations de véhicules	15 000	15 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	45 000	45 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 44 11 110	Délégation Régionale du Commerce du Centre à Yaoundé	100 000	100 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	100 000	100 000
Article 64 14 08	COMMUNE DE DOUALA Ier	20 000	20 000
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	20 000	20 000
Article 64 14 16	COMMUNE DE DOUALA Ve	4 200	4 200

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	4 200	4 200
Article 64 17 24	COMMUNE DE BANGANGTE	9 900	9 900
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	9 900	9 900
Article 64 17 63	COMMUNE DE PETTE-BANDJOUN	7 000	7 000
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	7 000	7 000
Article 64 18 30	COMMUNE DE MVANGAN	4 950	4 950
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	4 950	4 950
Article 64 18 34	COMMUNE DE NGOULEMAKONG	4 950	4 950
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	4 950	4 950
Action 04	Promotion de l'équité dans les transactions commerciales	188 500	188 500
Article 33 00 04	Direction de la Métrologie, de la Qualité et des Prix	181 500	181 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	5 000	5 000
2011	Achats de brevets, licences ou marques	40 000	40 000
2240	Achat, installation et rénovation des équipements des locaux à usage de bureau	14 000	14 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	6 000	6 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	75 000	75 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	6 500	6 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 500	15 500
Article 35 00 66	Commission de Constatation des Prix	7 000	7 000
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6269	Primes spécifiques	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 288	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR COMMERCE	3 270 735	3 066 735
Action 01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	636 000	636 000
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre du Commerce	287 000	287 000
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	7 000	7 000
6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
6174	Frais de réception	28 000	28 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	40 000	40 000
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	16 000	16 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	12 000	12 000
6261	Heures supplémentaires	10 000	10 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	20 000	20 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	20 000	20 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	30 000	30 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	9 000	9 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	30 000	30 000
Article 23 00 10	Inspection Générale	8 000	8 000
Paragraphe 6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000
Article 24 00 10	Conseillers Techniques	12 000	12 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 28 00 03	Cellule de la Bonne Gouvernance	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 32 00 10	Secrétariat Général	136 000	136 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	8 000	8 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	9 000	9 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	42 500	42 500
6172	Indemnités de mission à l'étranger	40 000	40 000
Article 32 00 11	Sous-Direction de l'Accueil, du Courrier et de Liaison	12 500	12 500
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	3 000	3 000
Article 32 00 12	Cellule de Traduction	6 000	6 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 32 00 14	Cellule de suivi	6 000	6 000
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 500	1 500
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	20 000	20 000
Paragraphe 2023	Conception de documents tels que des manuels de procédures	20 000	20 000
Article 35 00 60	Commission des marchés	14 000	14 000
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	14 000	14 000
Article 44 10 100	Délégation Régionale du Commerce de l'Adamaoua à Ngaoundéré	11 000	11 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	4 000	4 000
Article 44 11 110	Délégation Régionale du Commerce du Centre à Yaoundé	17 000	17 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 620	3 620
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 380	6 380
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	4 000	4 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	1 000	1 000
Article 44 12 120	Délégation Régionale du Commerce de l'Est à Bertoua	11 000	11 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	4 000	4 000
Article	44 13 130	Délégation Régionale du Commerce de l'Extrême-Nord à Maroua	11 000	11 000
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	4 000	4 000
Article	44 14 140	Délégation Régionale du Commerce du Littoral à Douala	15 000	15 000
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	4 000	4 000
Article	44 15 150	Délégation Régionale du Commerce Nord à Garoua	12 000	12 000
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	4 000	4 000
Article	44 16 160	Délégation Régionale du Commerce du Nord-Ouest à Bamenda	12 500	12 500
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	4 000	4 000
Article	44 17 170	Délégation Régionale du Commerce de l'Ouest à Bafoussam	13 000	13 000
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	4 000	4 000
Article	44 18 180	Délégation Régionale du Commerce du Sud à Ebolowa	12 500	12 500
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	4 000	4 000
Article	44 19 190	Délégation Régionale du Commerce du Sud-Ouest à Bouéa	14 000	14 000
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	4 000	4 000
Action	02	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION	88 235	88 235

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	32 00 15	DIVISION DES ETUDES, DES PROJETS ET DES STATISTIQUES	63 000	63 000
Paragraphe	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	16 000	16 000
	2023	Conception de documents tels que des manuels de procédures	20 000	20 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	4 000	4 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	9 000	9 000
Article	35 00 13	COMITE PPBS	25 235	25 235
Paragraphe	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6269	Primes spécifiques	17 235	17 235
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
Action	03	GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE	27 000	27 000
Article	35 00 60	Commission des marchés	20 000	20 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6714	Frais de Régulation sur les Marchés Publics	4 000	4 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6269	Primes spécifiques	12 000	12 000
Article	37 00 01	Sous Direction du budget, du matériel et de la maintenance	7 000	7 000
Paragraphe	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
	6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	3 000	3 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Action	04	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE	60 500	60 500
Article	32 00 15	DIVISION DES ETUDES, DES PROJETS ET DES STATISTIQUES	26 500	26 500
Paragraphe	2027	Enquêtes statistiques	16 500	16 500
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	7 000	7 000
Article	44 10 100	Délégation Régionale du Commerce de l'Adamaoua à Ngaoundéré	3 000	3 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
Article	44 11 110	Délégation Régionale du Commerce du Centre à Yaoundé	5 000	5 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
Article	44 12 120	Délégation Régionale du Commerce de l'Est à Bertoua	2 000	2 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
Article	44 13 130	Délégation Régionale du Commerce de l'Extrême-Nord à Maroua	3 000	3 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
Article 44 14 140	Délégation Régionale du Commerce du Littoral à Douala	6 000	6 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 000	6 000
Article 44 15 150	Délégation Régionale du Commerce Nord à Garoua	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
Article 44 16 160	Délégation Régionale du Commerce du Nord-Ouest à Bamenda	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
Article 44 17 170	Délégation Régionale du Commerce de l'Ouest à Bafoussam	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
Article 44 18 180	Délégation Régionale du Commerce du Sud à Ebolowa	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
Article 44 19 190	Délégation Régionale du Commerce du Sud-Ouest à Buéa	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
Action 05	AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL	1 541 000	1 337 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	1 030 500	1 030 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	35 000	35 000
6103	Achats de mobilier de bureau	14 500	14 500
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	10 000	10 000
6117	Frais d'habillement spécifiques aux activités des services(uniformes, tenues de travail)	4 000	4 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	3 000	3 000
6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	9 000	9 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	13 000	13 000
6174	Frais de réception	20 000	20 000
6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	3 000	3 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	705 500	705 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	17 500	17 500
2241	Achats, installations et rénovations des climatisations	10 000	10 000
2260	Achats de matériels de bureau	10 000	10 000
2261	Achats de mobilier de bureau	25 000	25 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	30 000	30 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	6 000	6 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	25 000	25 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	20 000	20 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	40 000	40 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000	20 000
Article 39 00 00	Dépenses Communes de l'Administration Centrale	195 500	193 500
Paragraphe 6103	Achats de mobilier de bureau	9 000	9 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	16 500	16 500
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	5 000	5 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
6141	Abonnements et consommations d'eau	2 000	2 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	3 000	3 000
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	13 500	13 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	40 000	40 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	15 000	15 000
6168	Grosses réparations des bâtiments et nettoyage industriel	7 000	7 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	21 000	21 000
6174	Frais de réception	22 500	20 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	17 000	17 000
6294	Aides et secours exceptionnels au personnel	12 000	12 000
Article 44 11 110	Délégation Régionale du Commerce du Centre à Yaoundé	15 000	15 000
Paragraphe 2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	15 000	15 000
Article 44 13 130	Délégation Régionale du Commerce de l'Extrême-Nord à Maroua	25 000	25 000
Paragraphe 2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	25 000	25 000
Article 44 16 160	Délégation Régionale du Commerce du Nord-Ouest à Bamenda	260 000	58 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	260 000	58 000
Article 45 11 45	Délégation Départementale du Commerce du Nyong et Mfoumou	3 000	3 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	3 000	3 000
Article 45 14 10	Délégation Départementale du Commerce du Nkam	4 000	4 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 000	4 000
Article 45 17 05	Délégation Départementale du Commerce de Bamboutos	4 000	4 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 000	4 000
Article 45 18 05	Délégation Départementale du Commerce du Dja et Lobo	4 000	4 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 000	4 000
Action 07	DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	761 000	761 000
Article 28 00 02	Cellule de lutte contre la corruption	9 000	9 000
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	9 000	9 000
Article 32 00 15	DIVISION DES ETUDES, DES PROJETS ET DES STATISTIQUES	23 000	23 000
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	23 000	23 000
Article 32 00 17	Cellule informatique	1 000	1 000
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	1 000	1 000
Article 35 00 25	Comité sectoriel chargé de l'assainissement du fichier du personnel	24 000	24 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6268	Primes pour travaux spéciaux	24 000	24 000
Article 39 00 00	Dépenses Communes de l'Administration Centrale	214 200	214 200
Paragraphe 6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	7 200	7 200
6133	Frais de relève	20 000	20 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	176 000	176 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	11 000	11 000
Article 44 10 100	Délégation Régionale du Commerce de l'Adamaoua à Ngaoundéré	34 150	34 150
Paragraphe 6133	Frais de relève	1 000	1 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	4 000	4 000
6262	Gratifications	2 000	2 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	27 150	27 150
Article 44 11 110	Délégation Régionale du Commerce du Centre à Yaoundé	97 000	97 000
Paragraphe 6133	Frais de relève	2 000	2 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	9 000	9 000
6262	Gratifications	3 000	3 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	83 000	83 000
Article 44 12 120	Délégation Régionale du Commerce de l'Est à Bertoua	40 000	40 000
Paragraphe 6133	Frais de relève	1 000	1 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	4 000	4 000
6262	Gratifications	3 000	3 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	32 000	32 000
Article 44 13 130	Délégation Régionale du Commerce de l'Extrême-Nord à Maroua	40 000	40 000
Paragraphe 6133	Frais de relève	2 000	2 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	5 000	5 000
6262	Gratifications	3 000	3 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	30 000	30 000
Article 44 14 140	Délégation Régionale du Commerce du Littoral à Douala	74 000	74 000
Paragraphe 6133	Frais de relève	2 000	2 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	9 000	9 000
6262	Gratifications	3 000	3 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	60 000	60 000
Article 44 15 150	Délégation Régionale du Commerce Nord à Garoua	42 000	42 000
Paragraphe 6133	Frais de relève	3 000	3 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	5 000	5 000
6262	Gratifications	3 000	3 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	31 000	31 000
Article 44 16 160	Délégation Régionale du Commerce du Nord-Ouest à Bamenda	41 500	41 500
Paragraphe 6133	Frais de relève	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	5 000	5 000
6262	Gratifications	3 000	3 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	31 500	31 500
Article 44 17 170	Délégation Régionale du Commerce de l'Ouest à Bafoussam	44 750	44 750
Paragraphe 6133	Frais de relève	2 000	2 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	6 000	6 000
6262	Gratifications	3 000	3 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	33 750	33 750
Article 44 18 180	Délégation Régionale du Commerce du Sud à Ebolowa	38 400	38 400
Paragraphe 6133	Frais de relève	2 000	2 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	5 000	5 000
6262	Gratifications	3 000	3 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	28 400	28 400
Article 44 19 190	Délégation Régionale du Commerce du Sud-Ouest à Buéa	38 000	38 000
Paragraphe 6133	Frais de relève	2 000	2 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	6 000	6 000
6262	Gratifications	3 000	3 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	27 000	27 000
Action 08	DÉVELOPPEMENT DES TIC	24 000	24 000
Article 32 00 17	Cellule informatique	18 000	18 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	15 000	15 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 35 00 14	Comite de pilotage du site internet	6 000	6 000
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Action 09	CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE	63 000	63 000
Article 23 00 10	Inspection Générale	30 000	30 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 500	5 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 500	4 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 28 00 02	Cellule de lutte contre la corruption	33 000	33 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 500	4 500
	6263	Indemnités spécifiques	18 000	18 000
Action	10	CONSEIL JURIDIQUE	24 500	24 500
Article	34 00 60	Division des Affaires Juridiques	24 500	24 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	3 000	3 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 500	3 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
	6186	Honoraires et frais annexes	5 000	5 000
Action	11	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	10 000	10 000
Article	32 00 13	Cellule de la Communication	10 000	10 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
	6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	2 000	2 000
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Action	12	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES	35 500	35 500
Article	32 00 16	Sous Direction de la Documentation et des Archives	35 500	35 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	30 500	30 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
TOTAL GENERAL DU CHAPITRE			6 427 000	6 174 000